

Coopération algéro-turque

«L'Algérie et la Turquie poursuivront l'approfondissement de leurs relations bilatérales sur tous les plans», affirme Cevdet Yilmaz

Lire page 4

Numérisation

L'Algérie en mesure d'assurer sa souveraineté numérique et de contrer les cybermenaces

La Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, a affirmé, hier, que l'Algérie était en mesure d'assurer sa souveraineté numérique et de contrer les cybermenaces. Invitée du Forum de la Radio Algérienne, Mme Benmouloud a précisé que «l'Algérie, grâce à sa position stratégique et à ses ressources humaines et économiques, est en mesure d'assurer sa souveraineté numérique». Concernant la transformation numérique, qui est «l'un des axes majeurs de la stratégie nationale de numérisation...

Lire page 5

EN

A quand de nouveaux renforts pour les Verts ?

Si on a appris une chose des dernières sorties des Verts, c'est que l'équipe a encore besoin de renforts et de sang neuf pour se régénérer et grandir, surtout que les anciens cadres de la sélection sont sur une courbe descendante. Certains d'entre eux n'ont plus les ressources et/ou la motivation nécessaires pour continuer à renouveler constamment leurs performances avec l'EN. D'ailleurs, le nouveau staff technique de l'équipe nationale en est conscient. C'est pour cette raison que d'anciens tauliers comme Mahrez, Slimani, Belaloui ou encore Feghouli lors des derniers stades de la sélection.

Lire page 15

FIA

# Abdelmadjid Tebboune inaugure la 55<sup>e</sup> édition

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé, ce lundi au Palais des expositions (Pins Maritimes, Alger), à l'inauguration de la 55<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), placée sous le thème : «Une passerelle d'échanges et d'opportunités de partenariat et d'investissement.» La cérémonie d'inauguration a eu lieu en présence du Premier ministre, Nadir

Larbaoui, du chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général d'armée, Saïd Chanegriha, du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, ainsi que des membres du gouvernement, et du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula et des autorités locales de la wilaya d'Alger.

Lire page 16



Photo : D.R. ©

Prise en charge des préoccupations des citoyens

## Tebboune ordonne au gouvernement un suivi rigoureux

Lire page 3

# 2 | Echos du jour

Sûreté de wilaya d'Alger

## Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de pierres et métaux précieux

La brigade mobile de la police judiciaire de la circonscription administrative de Bab El Oued relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger a démantelé, la semaine dernière, un réseau criminel spécialisé dans la contrebande et le trafic international de pierres et métaux précieux et saisi des objets d'une valeur de 30 milliards de centimes. L'enquête menée par la police judiciaire, sous le contrôle du parquet territorialement compétent, et la perquisition des domiciles des suspects ont permis d'arrêter les membres du réseau en flagrant délit (quatre individus,

dont un ressortissant étranger) et de saisir des objets d'une valeur de 30 milliards de centimes. L'opération s'est soldée par la saisie de pierres et métaux précieux de différentes tailles et formes, dont des diamants, de l'or et des pièces de monnaie anciennes. Des statues, des détecteurs de pierres et métaux précieux et une somme de 293 millions de centimes ont également été saisis. Les mis en cause ont été déférés au parquet territorialement compétent pour «blanchiment d'argent en bande criminelle organisée et contrebande de biens culturels».



● Cour d'Alger

### Cinq individus placés en détention provisoire pour blanchiment d'argent

Huit individus ont été déférés devant le parquet pour blanchiment d'argent dans le cadre d'un réseau criminel, dont 5 ont été placés en détention provisoire, a indiqué, hier, un communiqué du parquet de la République près le pôle pénal économique et financier de la cour d'Alger. «En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le pôle pénal national économique et financier informe l'opinion publique que suite à des informations faisant état d'un transfert illicite de fonds vers l'étranger par B.M., en état de fuite et visé par des mandats d'arrêt internationaux pour implication dans des affaires de corruption, avec la complicité de ses acolytes à l'intérieur du pays, une enquête préliminaire a été ouverte ayant permis de démasquer un réseau criminel spécialisé dans le blanchiment d'argent et utilisant des procurations d'employés et d'officiers publics à l'intérieur du pays et à l'étranger» «En date du 23-juin 2024, huit individus ont été présentés devant le parquet de la République et une enquête judiciaire a été ouverte à leur rencontre pour blanchiment d'argent dans le cadre d'un réseau criminel, infraction à la législation et à la réglementation sur la monnaie et le mouvement des capitaux de et vers l'étranger». «Après interrogatoire, le juge d'instruction a ordonné le placement de cinq accusés en détention provisoire et les trois autres sous contrôle judiciaire, en attendant la prise de mesures juridiques contre l'accusé en état de fuite.

Chlef

### Un réseau criminel de passeurs démantelé

Un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer, dont les activités s'étendaient à l'échelle nationale, a été démantelé par les services de la Sûreté de wilaya de Chlef, qui ont aussi déjoué une tentative d'émigration clandestine de 19 personnes. La brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite des personnes de la police judiciaire de Chlef a neutralisé, dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, un réseau de 7 passeurs, âgés de 23 à 34 ans et originaires des wilayas d'Aïn Defla,

Oran et Mostaganem. Cette opération fait suite à l'arrestation, par la police de la commune de Beni Haoua (Nord-est), de quatre candidats à l'émigration clandestine au niveau de l'une des plages de la ville, en plus de 15 autres au large de la mer, parmi lesquels deux femmes et quatre mineurs issus de plusieurs wilayas, arrêtés en coordination avec les garde-côtes. Les investigations menées par la brigade de lutte contre le trafic de migrants, sous la supervision du parquet territorialement compétent, ont permis, par la

suite, l'identification des cinq têtes pensantes du réseau parmi les personnes arrêtées avec la capture de deux autres suspects. A cela s'ajoute la saisie d'un canot pneumatique, d'un moteur, de sommes d'argent en monnaie nationale et étrangère, de passeports, de documents administratifs des suspects et de téléphones portables. Poursuivis pour «trafic de migrants par plus d'une personne», les prévenus ont été déférés devant les autorités judiciaires compétentes près le tribunal de Ténès qui a ordonné leur détention provisoire.

Ahmed Naït El Hocine :

### «Les accidents de la route en hausse de 8 %»

Les accidents de la route continuent de causer des pertes humaines en Algérie. «Une augmentation de 8% du nombre d'accidents et de 5% du nombre de décès» a été enregistrée en ce début de saison estivale, révèle, ce lundi, Ahmed Naït El Hocine, délégué national à la sécurité routière au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. «Durant cette période, le nombre d'accidents augmente en raison de la forte mobilité et des nombreux déplacements des citoyens vers les wilayas côtières. La circulation nocturne est également plus fréquente pendant les vacances d'été, ce qui accroît le risque d'accidents»,

explique Naït El Hocine lors de son passage dans l'émission l'Invité de la rédaction sur la Chaîne III. La délégation nationale à la sécurité routière mise sur la sensibilisation des usagers de la route pour lutter contre cette hécatombe. Cette année, «une campagne sera lancée à partir du 1er juillet en collaboration avec la Gendarmerie nationale et de nombreux partenaires, dont la Radio et la Télévision algérienne ainsi que Naftal», confie l'intervenant, précisant que la sensibilisation sera principalement menée au niveau des stations-service situées le long des axes routiers à risque d'accidents.

Protection civile

### 7 morts et 264 blessés en 24 heures

Sept personnes ont trouvé la mort et 264 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le territoire national. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Relizane, avec 2 morts et 4 blessés, suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un véhicule sur la RN 04, commune et daïra de Relizane, suivie de la wilaya de Tlemcen avec 1 mort et 45 blessés, suite au dérapage suivi d'un renversement d'un bus de transport de voyageurs assurant la ligne Béchar - Tlemcen, au niveau de la RN 22, commune de Tirmi, daïra d'El Mansoura.

Par ailleurs, le dispositif de surveillance des plages et de baignade, a effectué durant la même période, 238 interventions pour le sauvetage de 173 personnes de noyade, dont 49 ont été prises en charge sur les lieux et 16 autres personnes évacuées vers les hôpitaux. Le même dispositif a déploré la mort d'une personne par noyade, portée disparue depuis vendredi dernier, et dont le corps a été repêché hier matin dans une plage à Mostaganem. D'autre part, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 25 incendies de forêts, maquis, récoltes et palmeraies, à travers plusieurs wilayas.

Un bus se renverse à Tlemcen

### Un mort et une trentaine de blessés

La route continue de tuer en Algérie. À Tlemcen, le renversement d'un bus assurant la ligne avec la wilaya de Béchar a provoqué un lourd bilan de victimes hier matin. La Protection civile a indiqué dans un communiqué avoir recensé au moins un mort suite à ce grave accident de la route. Au moins 38 blessés sont à déplorer suite au renversement du bus Béchar - Tlemcen. L'accident est survenu

vers 6h30 ce lundi matin sur la RN 22 dans le territoire de la commune de Tirmi Beni Hdyel dans la daïra d'El Mansoura. Dans la wilaya de Batna, un mort est à déplorer dans le dérapage et le renversement d'un véhicule touristique au niveau de la RN 88 dans la daïra de Timgad. La dépouille de la victime a été transportée vers la morgue de l'hôpital local, indique la Protection civile.

<p>Edité par la Sarl Echo Médias Algérie</p> <p>Quotidien National d'Information</p> <p>Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou</p>	<p>Directeur de la Publication Ahsene Saaid</p>	<p>Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : 5F, rue des 3 Frères Bouadou - Bir Mourad Raïs - Alger</p>	<p>«POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :</p> <p>L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.</p> <p>Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77 E-mail : <a href="mailto:agence.regie@anep.com.dz">agence.regie@anep.com.dz</a> <a href="mailto:programmation.regie@anep.com.dz">programmation.regie@anep.com.dz</a> <a href="mailto:agence.oran@anep.com.dz">agence.oran@anep.com.dz</a> <a href="mailto:agence.annaba@anep.com.dz">agence.annaba@anep.com.dz</a> <a href="mailto:agence.ouargla@anep.com.dz">agence.ouargla@anep.com.dz</a> <a href="mailto:agence.constantine@anep.com.dz">agence.constantine@anep.com.dz</a></p>
	<p>Directrice de la Rédaction D' Lila Meraou</p>	<p>Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02</p>	
	<p>Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi</p>	<p>Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04</p>	
	<p>Directeur Technique Walid Boumaaraf</p>	<p>Compte N° : 00500111400213631013</p>	
<p>Diffusion Ouest-Centre-Est</p>		<p>Zigzag Presse</p>	<p>Impression SIA</p>

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

# Prise en charge des préoccupations des citoyens

## Tebboune ordonne au gouvernement un suivi rigoureux

En présidant, dimanche dernier, une réunion du Conseil des ministres, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a réitéré ses orientations aux membres du gouvernement à l'effet de suivre rigoureusement les préoccupations des citoyens.

Dans ce contexte, le président de la République a ordonné aux responsables d'informer, à l'avance, les citoyens à travers les stations de radios locales, le cas échéant, de tout ce qui a trait à la maintenance ou à la réparation de toute perturbation technique d'approvisionnement de la population en différentes énergies. Il a également, ordonné d'aplanir les obstacles administratifs qui empêchent de recruter la catégorie des jeunes dans les structures relevant des deux secteurs de la Jeunesse et des Sports dans les wilayas du Sud, en fonction des moyens et des dotations disponibles. Le chef de l'Etat qui a insufflé une nouvelle dynamique de développement, ne cesse d'insister sur la satisfaction des besoins des citoyens et au désenclavement des régions les plus éloignées du pays et l'amélioration des conditions de vie de leur population, des dossiers qui sont devenus une préoccupation majeure au plus haut sommet de l'Etat. Récemment, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a souligné la nécessité pour les autorités locales d'œuvrer à répondre aux préoccupations des citoyens et à l'amélioration de leur cadre de vie. Le ministre a fait part d'instructions signifiées aux walis de la République, les appelants à coordonner les efforts avec les organes exécutifs afin de répondre aux besoins des citoyens. M. Merad a souligné que le citoyen est au centre des préoccupations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui rappelle à chaque occasion la nécessité d'œuvrer à l'amélioration de ses conditions de vie. Le ministre de l'Intérieur a ajouté que l'Algérie, qui a su sortir indemne de la crise de la Covid-19 qui a impacté des pays développés, avance désormais d'un pas sûr vers la consolidation de ses réalisations, notamment au volet économique. Le président de la République a maintes fois rappelé les mesures et les dispositions inédites mises en place pour préserver le caractère social de l'Etat, en tête desquelles l'institution de l'allocation chômage et l'augmentation des salaires. Il a affirmé, à ce titre, que l'Etat continue à veiller sur la protection du pouvoir d'achat du citoyen à travers la lutte contre les spéculateurs et les provocateurs de pénuries qui saisissent les occasions pour attenter à la stabilité sociale. Le chef de l'Etat avait donné des instructions fermes au gouvernement en vue d'accorder un intérêt accru à la situation sociale du citoyen et veiller à l'amélioration de son pouvoir d'achat, tout en insistant sur le rôle du gouvernement dans la garantie de la disponibilité et de la stabilité des prix des produits alimentaires. En préconisant une vision réaliste et rationnelle qui préserve l'équilibre macro-financier de l'Etat, le président de la République aura prouvé, une fois de plus, tout l'intérêt qu'il accorde à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, notamment les couches sociales les plus défavorisées. Il s'agit d'une vision prévoyant un allègement des charges inhérentes aux mesures prises par le gouvernement avec pour objectif de préserver le pouvoir d'achat et les acquis sociaux décidés par l'Etat en faveur des citoyens. Les dernières mesures prises en faveur de l'amélioration des conditions de vie des citoyens attestent que l'Etat est déterminé à faire de ce volet l'une de ses priorités, comme l'a si bien souligné le président de la République qui a été catégorique en ordonnant au gouvernement d'œuvrer constamment à l'amélioration des moyens de communication avec le citoyen dans tous les domaines et de placer ce point dans les priorités de l'action gouvernementale. Cette nouvelle approche de communication devrait permettre de prendre les décisions idoines et résoudre les problèmes et préoccupations du citoyen. Il s'agit d'une nouvelle orientation consistant à être constamment à l'écoute des citoyens et à se pencher, de manière sérieuse et effective, sur leurs doléances, un volet auquel le Président Tebboune a toujours accordé un intérêt particulier et fait une priorité absolue depuis son



investiture à la tête de l'Etat. Ces engagements qui sont prévus dans le programme du Président Tebboune, vont constituer la pierre angulaire de l'action du gouvernement qui sera appelé à procéder au renforcement de la bonne gouvernance à travers la séparation du monde des affaires de la politique et une mise en place de mécanismes garantissant la probité des fonctionnaires publics, une réforme globale de la justice, de l'organisation territoriale et de la gestion de l'administration locale, ainsi que la consolidation du principe de la démocratie participative. Au volet économique, M. Tebboune avait promis de mettre en œuvre une nouvelle politique de développement hors hydrocarbures, la substitution des produits importés par d'autres locaux en vue de préserver les réserves de change, la promotion des start-up et le renforcement du rôle économique des collectivités locales dans le développement et la diversification de l'économie nationale. Il avait aussi mis l'accent sur l'amélioration du climat des affaires et l'encouragement de l'investissement, notamment extérieur direct, pour booster la croissance économique nationale. Le chef de l'Etat, faut-il le souligner, avait maintes fois souligné qu'en dépit de la nouvelle conjoncture dictée par les répercussions néfastes sur l'économie du pays, l'Etat ne compte pas lésiner sur les moyens et les ressources afin de faire redémarrer la machine de production, tout en veillant à la préservation du caractère social de l'Etat. Il avait aussi rappelé que les attentes sociales légitimes exprimées par les populations, demeurent au centre des préoccupations de l'Etat et seront satisfaites à travers les projets qui sont en cours de réalisation et ceux encore en voie d'être lancés. C'est dans cette optique que s'inscrit la nouvelle démarche des pouvoirs publics visant à permettre une véritable relance de la machine de production économique, tout en veillant à maintenir et préserver le pouvoir d'achat des citoyens. A cet égard, le Premier ministre avait insisté sur la méthodologie et les modalités de l'action du gouvernement en matière d'élaboration des textes législatifs et réglementaires et a donné une série de directives et d'orientations aux membres de son Exécutif visant à moderniser et numériser le processus normatif, à améliorer la qualité des textes juridiques, à consolider la sécurité juridique en garantissant l'accessibilité, la lisibilité, la stabilité et l'effectivité des textes et à renforcer les capacités des institutions de l'Etat en la matière. Il s'agit pour autant d'instaurer un nouveau mode de

gestion qui sera totalement débarrassé des pratiques malsaines comme la corruption et la bureaucratie et cela passe inévitablement par le changement des mentalités et la libération des initiatives. L'Exécutif devra également se pencher sur la révision des textes juridiques en vigueur et leur adaptation en fonction de la logique économique et non des pratiques conjoncturelles, ce qui permettra de mieux exploiter le génie national et de générer les richesses et l'emploi. Cette installation intervient au lendemain de la rencontre gouvernement-walis au cours de laquelle les pouvoirs publics ont affiché leur volonté à lutter contre les pratiques révolues et malsaines qui ont entravé l'esprit d'initiative et freiné la relance économique du pays pendant plusieurs longues années.

**Aujourd'hui, tout porte à croire que les choses vont changer et que rien ne sera plus comme avant**

En effet, après avoir répertorié les carences et les dysfonctionnements ayant caractérisé la gestion administrative des projets et des dossiers d'investissement tant au niveau local que central, le gouvernement a été amené à réfléchir sur un nouveau mode de gouvernance qui sera marqué par la rigueur et la transparence, comme l'avait si bien souligné le président de la République, tout en fixant les objectifs dans le cadre du processus de concrétisation de l'Etat de droit, la mise en place des règles de la gouvernance, la garantie de l'équité sociale et le rééquilibrage régional. Il a fait état d'indicateurs et de signes augurant un nouveau départ pour l'Algérie dans le domaine économique. L'Algérie, dira-t-il, est sur le point de réaliser un équilibre dans la balance des paiements, ce qui lui permettra de sortir du tunnel et de réaliser un nouveau départ pour l'économie du pays. Le Président Tebboune a annoncé plusieurs décisions à caractère socio-économique, dont la consolidation de l'arsenal juridique de lutte contre la corruption, tout en s'engageant à protéger les responsables intègres, précisant que cette entreprise sera confortée par un dispositif juridique spécial. Pour protéger le citoyen et préserver sa dignité, le président de la République a donné des instructions pour l'élaboration de textes de loi criminalisant la spéculation sur les produits de base. A cet effet, les recommandations qui ont été adoptées à la fin de cette rencontre vont constituer une feuille de route pour les réformes que le

gouvernement compte entreprendre au cours de la prochaine étape. D'ailleurs, le Premier ministre n'a pas manqué de relever que les instructions et les orientations données par le président de la République lors de la rencontre devraient être considérées comme une feuille de route dont il importe aux walis d'appliquer scrupuleusement. Pour le chef de l'Exécutif, les recommandations qu'il a qualifiées de «précieuses» auxquelles ont conclu les participants, seront adoptées par le gouvernement pour être le prolongement de son programme d'action au niveau local. Rappelant que cette rencontre a coïncidé avec l'adoption du Plan d'action du gouvernement, le Premier ministre a appelé les walis à la mobilisation pour relever le défi de réalisation des objectifs du programme d'action du gouvernement, précisant que les recommandations sont incluses dans le plan. Les recommandations issues de la rencontre seront suivies au niveau du gouvernement qui œuvrera au renforcement du cadre juridique pour les concrétiser sur le terrain, a-t-il souligné, indiquant que l'ère de placer les recommandations dans les cahiers est révolue et «nous serons appelés à effectuer des évaluations périodiques pour l'exécution des propositions à travers des mécanismes devant être étudié et mis en place durant les réunions du gouvernement». Le Premier ministre a indiqué que parmi les plus importants défis à relever, figurent la concrétisation de l'autosuffisance, à savoir la sécurité alimentaire et la production des matières premières localement, ainsi que l'adoption d'une feuille de route sanitaire et éducative précise. Il a, en outre, mis l'accent sur l'impératif d'ouvrir les chantiers de réforme de la fiscalité locale, dans les plus brefs délais, afin d'assurer un financement stable des collectivités locales. De même pour la réforme des taxes imposées sur le foncier qui est une autre alternative pour assurer un financement stable des communes, en sus de la révision des autres taxes et le renforcement du volet recouvrement. Le Premier ministre a annoncé que le gouvernement lancera dans les prochaines semaines une opération de recensement économique qui servira de base de données pour les entités économiques et administratives quelle que soit leur nature, appelant l'ensemble des walis et cadres locaux à faire réussir cette opération qui revêt un caractère stratégique, en ce qu'elle permettra d'élaborer et d'enrichir la base de données économiques dont le gouvernement a besoin afin d'élaborer les politiques nationales de développement.

T. Benslimane

APN

# Boughali souligne l'importance stratégique accordée par l'Algérie au secteur des ressources en eau

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a souligné, ce lundi à Alger, l'importance stratégique accordée par l'Algérie au secteur des ressources en eau, mettant l'accent sur le programme minutieux et étudié, tracé par l'Etat, pour répondre aux besoins croissants en cette ressource et son rapport avec le processus du développement global du pays.

Dans son allocution d'ouverture des travaux d'une journée parlementaire intitulée «le dessalement de l'eau de mer comme choix stratégique de l'Etat... réalisations et défis», organisée par la commission de l'habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement urbain, M. Boughali a indiqué que «l'Algérie a tracé des programmes prometteurs à court et à moyen termes (dans le domaine de l'eau), pour répondre à ses besoins croissants notamment ceux liés au décollage économique diversifié et multiple dans le domaine industriel, agricole et touristique ou dans d'autres utilisations nécessaires à la vie». Dans ce cadre, ajoute M. Boughali, le programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, «renferme la vision stratégique selon des études qui mettent en lumière la situation de cette importante richesse, et à travers lesquelles, un programme minutieux et étudié a été tracé selon le besoin croissant en cette ressource et son rapport avec le processus de développement global du pays». Au regard de l'importance de cette ressource en Algérie, a-t-il dit, il est nécessaire de rationaliser son utilisation, pour répondre aux besoins des habitants et aux exigences de l'économie nationale, tout en veillant à sa préservation, sans toutefois hypothéquer les besoins des générations à venir». Pour M. Boughali, les facteurs naturels comme la sécheresse et la faible pluviométrie sont les principales causes du manque d'eau en Algérie, c'est là un phénomène climatique qui «n'est pas limité à notre pays, ayant conduit à la baisse des réserves des eaux souterraines qui ne sont plus suffisantes», selon les estimations des autorités compétentes. Partant, M. Boughali a affirmé que l'Algérie avait lancé «des mesures en vue d'accélérer la production de l'eau, englobant le forage de puits dans plusieurs wilayas en vue de faire face à ce déficit, la construction des barrages et des retenues collinaires, allant jusqu'à la réalisation de stations de dessalement de l'eau de mer, un choix stratégique de l'Etat». L'Algérie est appelée à consentir de grands efforts pour pallier le manque enregistré, de même que l'Etat s'emploie à remédier et à atté-



nuer ce problème, dû essentiellement aux caractéristiques climatiques de notre pays variant entre climat sec et semi-sec dans la plupart des régions algériennes», a relevé M. Boughali, ajoutant que «la faible pluviométrie est à l'origine de la diminution de cette ressource au moment où la demande augmente, en raison de la croissance démographique et de la hausse des secteurs consommateurs à l'instar de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme». Il a également fait observer que la grande superficie de l'Algérie «rend les eaux de surface rares qui se concentrent essentiellement dans la partie nord

de la chaîne montagneuse de l'Atlas, outre les ressources en eau non renouvelables des nappes situées dans le nord du Sahara», soulignant que «les cours d'eau de surface en Algérie s'élèvent à près de 30 cours, dont la majorité dans le nord, et se jettent dans la mer Méditerranée à un rythme irrégulier». A ce propos, il a insisté sur «la nécessité de rationaliser la consommation de cette ressource en raison de son importance capitale dans la vie des citoyens, d'où la nécessité de l'économiser, commençant d'abord par la famille, puis à travers l'entretien régulier et continu nécessaire, la réparation des fuites, et

l'adoption de comportements civilisés». Il a estimé que «le thème d'aujourd'hui est d'une importance capitale et prioritaire pour l'Etat algérien qui doit ne ménager aucun effort pour réaliser le décollage économique global amorcé depuis l'élection du président de la République, Abdelmadjid Tebboune». «Ce thème se pose aujourd'hui de façon récurrente, voilà pourquoi le président de la République n'a eu de cesse de lui porter un intérêt particulier, en le classant parmi les priorités, et qui porteront leurs fruits dans les années à venir», a-t-il conclu.

Boualem Chakour / Ag.

Coopération algéro-turque

## «L'Algérie et la Turquie poursuivront l'approfondissement de leurs relations bilatérales sur tous les plans», affirme Cevdet Yilmaz

Le vice-président de la République de Turquie, Cevdet Yilmaz, a affirmé, à Alger, que son pays poursuivait le développement et l'approfondissement de ses relations avec l'Algérie sur tous les plans. Dans une déclaration au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, M. Yilmaz a indiqué avoir transmis les salutations du président turc, Recep Tayyip Erdogan, au président de la République, affirmant que «les deux pays frères poursuivront le développement et l'approfondissement de leurs relations

bilatérales sur tous les plans». Il a, dans ce cadre, passé en revue le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et la Turquie, qui a atteint «6,3 milliards de dollars», soulignant que les deux pays «se rapprochent de l'objectif fixé pour ces échanges, à savoir 10 milliards de dollars». S'agissant de la participation de la République de Turquie en tant qu'invité d'honneur de la 55e Foire internationale d'Alger (FIA), qui a ouvert ses portes aujourd'hui, M. Yilmaz a souligné que son pays prenait part à cet événement avec une importante délégation

comprenant des représentants de 80 entreprises, y compris des entreprises actives en Algérie. Par ailleurs, M. Yilmaz a indiqué avoir échangé les vues avec le président de la République autour de plusieurs questions internationales, mettant en avant «le rôle important de l'Algérie dans le développement des relations de la Turquie avec le continent africain». Aussi, il a réaffirmé la coopération et la solidarité unissant les deux pays à l'égard du peuple palestinien, ainsi que le soutien qu'ils lui apportent depuis toutes les tribunes internationales.

Deux ans après le drame migratoire de Nador-Melilla

## Le parti espagnol Podemos appelle l'UE à enquêter

Le parti espagnol Podemos a adressé, ce lundi, une lettre à la présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen, pour demander une enquête sur le drame migratoire de Nador-Melilla, survenu le 24 juin 2022 et qui a coûté la vie à au moins 37 migrants subsahariens. Il y a deux ans, près de 2000 migrants subsahariens avaient tenté de pénétrer dans l'enclave espagnole de Melilla depuis Nador (nord du Maroc). Comme Amnesty, des experts indépendants nommés par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU ont évoqué un bilan d'au moins 37 morts et dénoncé le manque

de responsabilités concrètes établies, aussi bien au Maroc qu'en Espagne. Les députés européens élus de Podemos, Irene Montero et Isa Serra, dénoncent, dans leur lettre, que «deux ans après, ni le Maroc ni l'Espagne n'ont mené une enquête adéquate sur ce qui s'est passé». Après avoir soutenu que ce massacre est un nouvel «épisode des innombrables crimes» commis aux frontières européennes, les députés insistent sur le fait qu'il s'agit d'une «grave violation» des droits de l'homme. C'est pourquoi ils exigent l'action de la Commission européenne, à travers les mécanismes dispo-

nibles, pour garantir l'enquête sur les crimes et la responsabilisation des responsables. «Il est essentiel de garantir l'accès des victimes à la vérité, à la justice et à la réparation, ainsi que de garantir que ces épisodes très graves ne se reproduisent plus», affirment-ils. Selon des médias, c'est la deuxième lettre que les élus européens envoient à la présidence de la Commission européenne. A noter qu'une nouvelle enquête menée par les organisations Border Forensics, Iridia et l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH), avec le soutien du Centre européen des droits

constitutionnels et de l'homme, révèle que «les événements n'étaient pas un accident, mais répondaient plutôt à une véritable stratégie des autorités des deux pays». Les organisations assurent que les événements reconstitués avec différentes preuves «ne sont pas seulement incriminants pour les autorités marocaines et espagnoles, mais aussi pour l'Union européenne (UE), qui lessoutient politiquement et économiquement». Les ONG exigent que les deux pays soient tenus responsables et «répondent enfin aux demandes de vérité et de justice des victimes et de leurs familles».

## Hydrogène vert

# Importance du partenariat avec l'UE pour un développement efficace du secteur

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, hier à Alger, que le partenariat énergétique avec l'Union européenne (UE) était «primordial et important» pour un développement efficace de la production d'hydrogène propre en Algérie.

Dans son allocution d'ouverture, lue en son nom par le Secrétaire général du ministère, Abdelkrim Aouissi, lors d'une rencontre intitulée «Vers une économie basée sur l'hydrogène vert : stratégies, cadres réglementaires et projets en cours», M. Arkab a indiqué que le développement de l'hydrogène en Algérie et son exportation nécessitent une coopération continue dans le cadre d'un dialogue technique de haut niveau entre les experts algériens et européens, à même de permettre «un échange d'expertise et un transfert des technologies européennes dans ce domaine». Le ministre a souligné, lors de cette rencontre organisée par le ministère en collaboration avec la délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, l'importance de cette coopération dans la réduction des risques liés au développement de ce nouveau secteur, «au mieux des intérêts des deux parties», citant «plusieurs projets pilotes et expérimentaux» lancés à travers le pays, dont certains s'inscrivent dans le cadre du partenariat stratégique avec l'UE. Ces projets permettront de maîtriser toutes les chaînes de valeurs pour le développement et la production d'hydrogène», a-t-il ajouté. Le ministre a, également, cité deux projets pilotes lancés par Sonatrach dans le sud du pays, d'une capacité de 2 à 4 mégawatts chacun, ainsi qu'une étude sur la faisabilité de projets de production de carburants de type «e-méthanol» et le «e-kérosène», en sus d'un projet de référence semi-industriel à Arzew pour développer une unité de production d'hydrogène d'une capacité de

50 mégawatts, avec la contribution du gouvernement allemand via la banque de développement dédiée au développement de la filière Hydrogène. Durant la prochaine phase qui débutera à partir de 2030, la feuille de route nationale pour le développement «progressif et efficace» de cette filière, s'articulera autour de la réalisation de plusieurs projets industriels d'une capacité globale supérieure à 1 million de tonnes/an, «que nous devons très bien préparer avec nos partenaires européens», a précisé M. Arkab, soulignant l'impératif examen et analyse des voies de transport, et des projets de raccordement via le corridor sud de l'hydrogène (South2), et ses aspects techniques, tel que l'utilisation des infrastructures disponibles pour la concrétisation de ce projet. La ministre a, en outre, affirmé que l'Algérie accordait «un intérêt majeur» au développement d'une filière intégrée de l'hydrogène propre, notamment à travers l'élaboration d'une stratégie nationale basée sur plusieurs axes, dont la mise en place d'un environnement propice, incluant les cadres réglementaires et institutionnels, outre le développement du capital humain, l'intégration industrielle et la coopération internationale. De son côté, le chef de la délégation de l'UE en Algérie, Thomas Eckert, a mis en exergue les atouts de l'Algérie, à même de lui permettre de jouer «un rôle important» sur la scène continentale et internationale, en tant que source importante d'hydrogène à l'avenir, notamment pour l'approvisionnement du marché européen. M. Thomas Eckert a, également, fait savoir que



l'Union européenne œuvrait à l'instauration d'un marché local «dynamique», précisant que cela amènerait les pays de l'UE, à moyen terme, à importer l'équivalent de 50% d'hydrogène vert afin de satisfaire la demande européenne. Et d'ajouter, que la transition énergétique à l'UE, connaît un progrès rapide, notamment en ce qui concerne l'intégration de l'hydrogène vert dans le mix énergétique, et ce, à travers des partenariats gagnant-gagnant avec les partenaires de l'UE.

Pour rappel, cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement du partenariat énergétique stratégique entre l'Algérie et l'Union européenne, conformément aux résultats de la 5<sup>e</sup> réunion annuelle de dialogue stratégique de haut niveau sur l'Énergie entre l'Algérie et l'UE, tenue le 5 octobre 2023 à Bruxelles, entre le ministre de l'Énergie et des Mines, et la Commissaire à l'Énergie au niveau de la Commission européenne.

Zineb Ouzeriat / Ag.

### Algérie-Corée du Sud

## Le CEREFÉ signe un mémorandum d'entente avec la KEA

Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ), a signé, ce lundi à Alger, un mémorandum d'entente avec l'Agence coréenne de l'énergie (KEA), dans le but de renforcer la coopération technique dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert. Le mémorandum d'entente a été signé, à l'occasion de la tenue du 1<sup>er</sup> Forum algéro-coréen sur l'efficacité énergétique par le Commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Noureddine Yassaa et le vice-président de la KEA, en présence de l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, M. You Ki-Jun, du directeur général de l'Agence coréenne de la coopération internationale (KOICA), Jang Bonghee et du représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Farouq Kehailia également vice-directeur de l'Asie orientale au ministère, outre des cadres des différents secteurs, institutions et experts des deux pays. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Yassaa a affirmé que la signature de ce mémorandum entre le CEREFÉ et la KEA constitue «un outil important de rapprochement institutionnel visant à asseoir un partenariat durable et bénéfique pour les deux parties». A ce propos, M. Yassaa a souligné que ce document contribuera au renforcement de la coopération technique entre le CEREFÉ et la KEA, en plus de favoriser l'échange d'expertises et de connaissances en matière d'efficacité énergétique et dans les domaines des énergies renouvelables, de l'hydrogène vert et de la mobilité propre. Il a ajouté que la coopération avec la KEA via ce mémorandum sera particulièrement focalisée sur l'échange d'informations concernant les politiques et résolutions de l'efficacité énergétique, l'infrastructure de la qualité pour le contrôle des appareils électroménagers, la contribution des nouvelles technologies et des solutions innovantes de l'efficacité énergétique et l'élaboration d'études conjointes dans les domaines y afférents.

De son côté, le vice-président de l'Agence coréenne de l'énergie a souligné que ce mémorandum permettra de partager les différentes expertises liées à l'efficacité énergétique acquises par l'Agence coréenne dans ce domaine. Pour le représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, cet accord confirme l'engagement des deux pays à renforcer leur coopération bilatérale et à la diversifier pour inclure tous les domaines d'activité, ainsi qu'à concrétiser de manière efficace les projets de partenariat entre les deux parties, ajoutant que cette idée s'est cristallisée en moins de deux mois, ce qui traduit, selon lui, «la volonté forte des deux parties d'aller de l'avant dans le renforcement et la diversification des projets de partenariat». De son côté, l'ambassadeur de la Corée du Sud en Algérie, M. You Ki-Jun, a affirmé que le mémorandum d'entente ouvrirait la voie à un large éventail d'activités de coopération, notamment l'échange d'experts, les visites de délégations, les séminaires, les réunions, et les ateliers, outre la promotion de différentes formes de coopération entre les organisations, les entreprises privées et les sociétés. L'ambassadeur coréen a souligné, dans ce sens, que le partenariat entre les deux pays bénéficie d'un énorme potentiel et offre de nombreuses opportunités à explorer en intégrant l'expertise technique et les approches novatrices de l'Agence coréenne de l'énergie avec les connaissances locales et les initiatives stratégiques proposées par le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ). Le même intervenant a également souligné que «les efforts de coopération conjoints permettront non seulement de réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, mais contribueront également de manière significative à promouvoir le développement durable et la croissance économique dans les deux pays».

N. I.

### CNDH

## L'Algérie connaît une dynamique soutenue en termes de service public

Le Conseil national des Droits de l'Homme (CNDH) a affirmé, hier, que l'Algérie connaissait «une dynamique soutenue» en matière de service public, conformément aux dispositions de la Constitution de 2020. Le CNDH salue «les principes inclusifs consacrés par la Constitution de 2020 touchant les différents domaines relatifs à la Fonction publique, à l'image de la transparence dans la gestion des affaires publiques, l'implication de la société civile, et le principe de l'administration au service du citoyen», lit-on dans le communiqué du CNDH publié, à l'occasion de la célébration de la Journée des Nations unies pour la Fonction publique célébrée le 23 juin de chaque année. La Constitution prévoit également «la nécessité d'une réponse justifiée dans un délai raisonnable aux demandes exigeant l'émission d'une décision administrative ainsi que la neutralité avec le citoyen dans le cadre du respect de la légalité et l'accomplissement du service sans atter-

moisement, outre le droit d'accès aux informations, documents et statistiques et le droit de présenter des requêtes à l'administration de façon individuelle ou collective pour soulever les préoccupations liées à l'intérêt général et aux droits fondamentaux du citoyen». En vue de renforcer ces efforts, le CNDH a appelé à «enrichir la législation et la réglementation relatives à la définition de la relation entre le citoyen et l'administration, notamment à la lumière des nouveaux principes constitutionnels et à parvenir à un système centralisé de collecte d'informations sur le service public assuré par les établissements publics et les procédures administratives y afférentes, permettant ainsi aux autorités publiques d'évaluer l'efficacité des opérations de simplification des procédures». En outre, le CNDH a mis l'accent sur «l'impératif de parachever et de généraliser la numérisation du service public, en application des directives des hautes autorités du pays, étant le

moyen le plus efficace pour réaliser une bonne performance de la pratique administrative», soulignant que «la présence des administrations numériques actives et réactives est à même de générer une dynamique de développement accélérée et fluide, éliminant ainsi une grande partie des causes et manifestations de la bureaucratie». Et d'ajouter «ce processus est à même d'ouvrir grand la voie à davantage de confiance que le citoyen place en l'administration, ce qui constitue la clé de la stabilité, et par extension, le fondement du développement durable et des Droits de l'Homme de manière générale». À noter qu'en 2023, les Nations unies ont créé un Prix pour le Service public, en guise de reconnaissance internationale de l'importance du progrès continu réalisé au niveau du service public, mais aussi de sa contribution au renforcement du développement durable.

Toufik A.

### Numérisation

## L'Algérie en mesure d'assurer sa souveraineté numérique et de contrer les cybermenaces

La Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, a affirmé, hier, que l'Algérie était en mesure d'assurer sa souveraineté numérique et de contrer les cybermenaces. Invitée du Forum de la Radio Algérienne, Mme Benmouloud a précisé que «l'Algérie, grâce à sa position stratégique et à ses ressources humaines et économiques, est en mesure d'assurer sa souveraineté numérique». Concernant la transformation numérique, qui est «l'un des axes majeurs de la stratégie nationale de numérisation, que l'Etat s'emploie à concrétiser en associant les différents secteurs», la responsable a souligné que «le projet de Centre national algérien des services numériques qui sera réalisé dans ce cadre, en partenariat avec le groupe chinois Huawei, pour l'hébergement des données nationales sur le territoire national, contribuera au renforcement de la souveraineté numérique de l'Algérie». Ce centre est «un jalon important pour se doter d'une infrastructure regroupant toutes les solutions numériques à dimension nationale», a-t-elle dit, ajoutant que le projet donnera lieu à la mise en place du «portail national interactif des services publics, qui permettra l'accès à tous les services à l'aide d'un numéro d'identification, la domiciliation des solutions et des données et la création d'une base de données nationale des services numériques». Evoquant la loi sur la numérisation, Mme Benmouloud a souligné que le texte, qui devrait être promulgué l'année prochaine au plus tard, «permettra de lever les entraves et de pallier les lacunes relevées en la matière», précisant que les neuf ateliers organisés pour enrichir le texte avaient donné lieu à «plus de 200 propositions».

## Plan de mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption Alger abrite un atelier

Les travaux d'un atelier interactif sur «le Plan de mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption», organisé par la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), en coordination avec l'Autorité de contrôle administratif (ACA) de la République arabe d'Égypte ont débuté hier à Alger.

Cet atelier de trois jours portera sur «l'échange d'expériences et d'expertises» entre les parties algérienne et égyptienne, en vue «d'appuyer les compétences des cadres de la HATPLC». La présidente de la HATPLC, Salima Mousserati, a souligné dans son allocution d'ouverture des travaux «l'importance de cette rencontre qui permettra aux participants de tirer avantage de l'expérience et de l'expertise de l'Égypte en matière de lutte contre la corruption» et de s'enquérir des «mécanismes de mesure des résultats et de contrôle». L'atelier s'inscrit dans le cadre «d'un partenariat de coopération» entre la HATPLC et l'ACA, l'objectif étant de «tirer avantage de l'expérience égyptienne en termes de prévention et de lutte contre la corruption», a rappelé Mme Mousserati, ajoutant que ce rendez-vous offrait aux participants l'opportunité de «renforcer leurs connaissances en matière d'élaboration de données, de formulaires et de rapports, ainsi que pour les méthodes de mise en place de mécanismes de mesure et de contrôle, outre les modalités de mise en œuvre de la Stratégie de lutte contre la corruption». Cet atelier intervient «en application de la Convention signée entre les deux instances, en février 2023, a-t-elle ajouté, précisant que ladite convention «prévoit l'organisation de rencontres nationales, régionales et internationales en matière de lutte contre la corruption et de renforcement de la formation et de l'échange d'expériences et de connaissances entre les deux parties». Pour sa part, le président de l'ACA, Mohamed Abu Naama, a mis l'accent sur l'importance de l'organisation de cet atelier «pour l'échange de connaissances et d'expertises entre les deux parties», mais aussi pour mettre en avant les réalisations de son pays en matière de «mise en œuvre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption» et de «modalités d'élaboration de données, de mesure des



résultats et d'application de lutte contre la corruption». M. Abu Naama a mis en avant l'importance de «tirer profit de l'expérience de l'Algérie en la matière, échanger les connaissances entre les deux parties, notamment

s'agissant des modalités de mise en œuvre des principes et objectifs de la Stratégie pour une lutte plus efficace contre la corruption, sous toutes ses formes».

Ahmed Oulaâla

## Administration pénitentiaire Saïd Zreb appelle à développer le système de formation continue au profit des fonctionnaires

Le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, Saïd Zreb, a appelé, ce lundi à Alger, à poursuivre le développement du système de formation continue au profit des fonctionnaires de l'Administration pénitentiaire, en vue de hisser le niveau de gestion des établissements pénitentiaires et d'aider à la réinsertion sociale des détenus. A l'ouverture d'un Symposium international sur le développement du système de formation des cadres de l'Administration pénitentiaire, organisé par le ministère de la Justice, en collaboration avec la Fondation allemande pour la coopération juridique internationale (IRZ), M. Zreb a précisé que cette rencontre visait à «échanger les expertises pour développer le système de formation et de formation continue au profit des fonctionnaires de l'Administration pénitentiaire afin qu'ils puissent s'acquit-

ter de leurs nobles missions avec professionnalisme». Pour ce faire, «il importe de se doter d'un système de formation moderne disposant d'outils et de programmes pédagogiques diversifiés en adéquation avec les aspirations nationales et les pratiques internationales, sous la supervision de cadres hautement qualifiés», a-t-il dit, estimant que ces efforts «permettront de poursuivre le développement du système pénitentiaire en Algérie selon les normes internationales». Le secteur pénitentiaire dispose d'un système de formation doté de grands moyens, a-t-il souligné, citant, dans ce cadre, l'École nationale des fonctionnaires de l'Administration pénitentiaire et ses annexes. Se disant disposé à «poursuivre le développement de la coopération établie entre la direction générale de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion et la Fondation allemande

pour la coopération juridique internationale (IRZ)», M. Zreb a fait observer que cette coopération avait permis d'organiser plusieurs ateliers de formation, deux rencontres internationales et des visites d'études en Allemagne. Pour sa part, la vice-présidente du département Afrique de l'IRZ, Sonya Zayneb Ouertani, a salué l'expérience de l'Algérie en matière de gestion des établissements pénitentiaires, qu'elle a qualifiée d'«excellente» grâce, a-t-elle dit, aux réformes engagées en faveur de l'amélioration de la prise en charge des détenus selon les normes internationales. Elle a souligné que l'expérience de l'Algérie en matière de réinsertion des détenus et de prévention de la récidive était «pionnière» et constituait un «modèle à exporter vers les autres pays».

Yasmine D.

## Ressources en eau Taha Derbal annonce de nouvelles stations de dessalement d'eau de mer en 2025

Le ministre des Ressources en eau, Taha Derbal, a souligné hier l'importance des programmes de dessalement de l'eau de mer et leur rôle crucial dans la résolution d'une véritable crise de l'eau que traverse le pays, notamment avec l'aggravation de la sécheresse au cours des dernières années, dans un contexte de changements climatiques difficiles marqués par une faible pluviométrie. Cela a affecté les réserves d'eau de surface et souterraines, entraînant une pénurie d'eau potable et d'eau d'irrigation agricole. Lors d'une journée parlementaire sur le dessalement de l'eau de mer, Derbal a mentionné qu'un programme d'urgence a été adopté pour fournir des sources d'eau alternatives afin de pallier ce déficit, en mobilisant des ressources traditionnelles supplémentaires et en construisant des stations de dessalement de petite, moyenne et grande taille. Il a également souligné que l'Algérie a adopté une option stratégique avec une vision prospective du président de la République, qui a décidé de concrétiser un programme national de dessalement d'eau de mer, comprenant la réalisation de 5 grandes stations ayant une capacité de production de 300 000 mètres cubes par jour chacune.

Ces stations seront situées à Cap Blanc dans la wilaya d'Oran, Fouka 2 à Tipaza, Cap Djanet 2 à Boumerdès, Béjaïa et El Tarf, qui sont en cours de réalisation comme première phase. La deuxième phase du programme, prévue pour 2025, comprendra la construction de 6 autres stations de même capacité quotidienne de 300 000 mètres cubes dans les wilayas de Tlemcen, Mostaganem, Chlef, Tizi-Ouzou, Jijel et Skikda, ainsi qu'une station de taille moyenne à Tizi-Ouzou avec une capacité de production équivalente à 60 000 mètres cubes par jour. Le ministre a souligné que les projets de liaison des stations en cours de construction avec les réseaux de distribution d'eau sont en phase d'achèvement, sous la supervision du secteur de l'irrigation. Les entreprises de construction ont été tenues de respecter les délais et de travailler selon un calendrier de 8 heures par jour pendant 3 équipes, ou au moins 10 heures par jour en 2 équipes. Ces stations visent à assurer l'approvisionnement en eau potable des populations des wilayas côtières, et à étendre l'approvisionnement jusqu'à 150 km des sources de production d'eau vers les wilayas intérieures du pays.

## Lutte contre la désinformation en ligne L'ONU publie ses grands principes

L'ONU a présenté hier ses «grands principes pour l'intégrité de l'information», destinés principalement à lutter contre la désinformation en ligne. «A l'heure où des milliards de personnes sont exposées à des arguments fallacieux, des déformations (de la vérité), et des mensonges, ces principes tracent un chemin clair, enraciné dans les droits humains, y compris les droits à la liberté d'expression et d'opinion», a commenté le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, dans un communiqué. En présentant il y a un an une note d'orientation soulignant le «risque existentiel» pour l'humanité de la désinformation en ligne, même avant le développement fulgurant des nouveaux outils de l'intelligence artificielle, le chef de l'ONU avait proposé d'élaborer une sorte de code de conduite qui ferait référence en la matière. Après des consultations avec divers acteurs du secteur, le document publié hier sans aucune force contraignante, liste cinq grands principes: confiance et résilience sociétale, médias indépendants, libres et pluralistes, transparence et recherche, émancipation du public, et incitations positives.

## Algérie-Turquie

## Élargir la coopération pour hisser les échanges commerciaux de 7 à 10 milliards USD

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a appelé, ce lundi à Alger, les opérateurs économiques algériens et turcs à élargir la coopération bilatérale, dans l'optique de hisser les échanges commerciaux de 7 à 10 milliards de dollars entre les deux pays d'ici 2025.

Zitouni s'exprimait à l'ouverture des travaux du forum d'affaires algéro-turc, qu'il a coprésidé avec son homologue turc Omer Bolat, avec la participation de 300 opérateurs économiques nationaux des secteurs public et privé et plus de 200 hommes d'affaires et chefs d'entreprises turcs. A cet effet, M. Zitouni a appelé les opérateurs économiques algériens et turcs à élargir la coopération bilatérale dans «les secteurs productifs prometteurs, tels que les produits agricoles, alimentaires et de transformation, les produits mécaniques et électroménagers, les industries plastiques et d'emballage, les produits intégrés dans les chaînes de valeur mondiales, ainsi que le secteur du Tourisme et des services». Il a, dans ce sens, expliqué que «les échanges commerciaux ne reflètent pas la forte relation politique qui lie les deux pays frères, donc nous œuvrons à faire passer ces échanges, actuellement situés à près de 7 milliards de dollars à 10 milliards, conformément aux orientations des présidents des deux pays», a-t-il ajouté. M. Zitouni a expliqué que «l'Algérie a de fortes capacités productives «rappelant qu'en 2023, elle a exporté un volume de 3,6 milliard de dollars de produits vers la Turquie, tandis que les importations depuis ce pays ont avoisiné les 2,5 milliards de dollars. Le ministre a aussi mis en avant la qualité des investissements turcs présents en Algérie, se caractérisant par «leur capacité de créer de la richesse et à générer une haute valeur ajoutée». Saluant «l'esprit d'engagement», dont font preuve les opérateurs et institutions économiques des deux pays, ainsi que leur volonté de participer à des rencontres périodiques, le ministre a invité la partie turque à saisir l'opportunité d'accéder



aux marchés africains, notamment à travers la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), par le biais de partenariats avec les opérateurs algériens. Pour sa part, le ministre du Commerce turc a salué la solidité des rela-

tions entre l'Algérie et la Turquie, assurant de la volonté des deux parties à approfondir la coopération et augmenter le volume des échanges commerciaux. Il a, à cet effet, exprimé sa conviction quant à la capacité des deux

pays à atteindre les 10 milliards de dollars d'échanges commerciaux l'année prochaine, soulignant que «l'Algérie est le deuxième plus grand partenaire de la Turquie en Afrique et un des pays dont les investissements turcs sont des plus importants». Affirmant que les relations bilatérales connaissent des «développements importants» dans les domaines des transports et du tourisme, le ministre a rappelé que pas moins de 80 vols sont assurés entre les deux pays chaque semaine, ce qui favorise la promotion du commerce et du tourisme entre les deux parties. Il a, par ailleurs, exprimé «la profonde gratitude» de son pays d'être désigné comme invité d'honneur de la 55<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), soulignant qu'il participe à cet événement avec 51 entreprises. A rappeler que le forum d'affaires algéro-turc vise à donner une nouvelle impulsion au partenariat économique algéro-turc et à explorer les opportunités d'affaires et d'investissement entre les deux pays. Lors de ce forum, des rencontres d'affaires «B to B» sont prévues entre les chefs d'entreprises algériennes et turques opérant dans divers domaines, notamment l'industrie, l'énergie, les mines, les énergies renouvelables, les travaux publics et infrastructures de base. Il se tient en marge de la 55<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), qui s'est ouverte, hier, au Palais des expositions à Alger, dont la Turquie est l'invitée d'honneur. Une délégation turque importante d'hommes d'affaires et de chefs d'entreprises conduite par le vice-président de la République de Turquie, M. Cevdet Yilmaz, est arrivée à Alger, ce dimanche, dans le cadre de cette participation.

Moussa O. /Ag.

## Diplomatie économique

## Importance de renforcer la présence du produit algérien à l'étranger

Des présidents de Conseils d'affaires ont été unanimes, ce dimanche à Alger, à souligner l'importance d'œuvrer au renforcement de la présence du produit algérien à l'étranger, soulignant le rôle de la diplomatie économique et des représentations diplomatiques pour atteindre cet objectif. Dans leurs interventions, lors d'ateliers organisés dans le cadre du séminaire sur «le rôle des conseils d'affaires dans la dynamisation de la diplomatie économique», organisé par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, en coordination avec le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, les intervenants ont mis en avant le rôle de la communauté nationale à l'étranger dans cette démarche. Dans ce cadre, le président du Conseil d'affaires algéro-sud africain a affirmé que l'objectif des conseils d'affaires mixtes «n'est pas seulement d'attirer l'investissement étranger, mais tend aussi à élargir les horizons et les perspectives des opérateurs économiques algériens et les inciter à entrer en compétition dans les marchés étrangers, en vue de développer les échanges commerciaux et réaliser un équilibre dans la balance commerciale». A son tour, le président du Conseil d'affaires algéro-coréen a appelé à créer des structures commerciales dans les représentations diplomatiques, afin de contribuer

avec efficacité à la promotion et à l'exportation du produit algérien.

De son côté, le président du conseil d'affaires algéro-mauritanien a affirmé que «le besoin de l'économie nationale à augmenter le volume des exportations, requiert de recadrer les conseils d'affaires et de réguler leurs relations avec les représentations diplomatiques en premier, puis avec les services chargés de l'exportation et de l'investissement». Le représentant du Conseil d'affaires algéro-sénégalais a appelé à la constitution de groupes d'hommes d'affaires pour promouvoir les produits algériens dans d'autres pays. Par ailleurs, le directeur de la promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Rabah Fassih, a souligné l'importance du rôle des conseils d'affaires pour le ministère des Affaires étrangères qui œuvre à en faire un outil efficace pour la réalisation des grands objectifs économiques de l'Algérie, à savoir l'augmentation des exportations hors du secteur des hydrocarbures, le drainage des investissements étrangers et la diversification de l'économie. Dans ce sillage, il a affirmé que le ministère avait pris des mesures pratiques à travers l'ouverture d'un bureau d'information et la promotion des investissements et des exportations, ainsi que

la création d'un réseau des chargés des affaires économiques et commerciales au niveau des ambassades et consulats algériens à l'étranger, relevant que sa mission consiste à aider à fournir l'information économique et commerciale aux opérateurs économiques algériens et étrangers, ainsi qu'à accompagner ces derniers dans la recherche de marchés étrangers et à leur donner les informations nécessaires sur les conditions d'accès à ces marchés et la fiabilité de l'opérateur étranger. Il a également appelé à conférer plus d'efficacité aux conseils d'affaires pour qu'ils contribuent davantage à la réalisation des objectifs économiques du pays, et à l'augmentation des exportations algériennes à travers la recherche de nouveaux marchés étrangers, ainsi que l'établissement de partenariats profitables et générateurs de richesses et de postes d'emplois entre les entreprises algériennes et étrangères. Les travaux du séminaire ont été sanctionnés par un ensemble de recommandations, dont les plus importantes ont insisté sur la nécessité de distinguer entre la diplomatie économique souveraine du pays et la diplomatie économique d'accompagnement, qui s'occupe de l'activité des conseils d'affaires et de connaître les caractéristiques, les atouts et les capacités économiques des pays homologues. Les recommandations ont également appelé à étendre

le réseau des bureaux de représentations à l'étranger, chargés de fournir des informations et des explications sur le climat des affaires ainsi que sur les opportunités de l'investissement en Algérie aux opérateurs économiques étrangers, outre la nécessité d'organiser des rencontres de travail sectorielles directes dans le cadre des conseils d'affaires, et d'impliquer également les présidents de commissions parlementaires d'amitié dans ces conseils. Il s'agit en outre d'ériger les conseils d'affaires en plateforme de promotion des produits et services algériens afin d'accéder aux marchés étrangers, et d'impliquer la communauté nationale établie à l'étranger dans cette démarche. A noter que ce séminaire, organisé sous la présidence du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, s'est déroulé en présence du directeur général des Douanes (DGD), le général Abdelhafid Bakhouch, du président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, du président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbrahem et de la présidente du Conseil national économique, social et environnemental, Rabia Kharfi, en sus de représentants des organisations professionnelles.

## AAPI

## 52 projets d'investissement étranger direct et 86 projets en partenariat enregistrés

M. Rekkache a affirmé, ce dimanche à Alger, que les résultats de l'amélioration du climat des affaires «commencent à se faire sentir, comme en témoignent les milliers de demandes d'investissements formulées par de nombreuses sociétés à travers le monde». Depuis le début des activités de l'Agence, le 1<sup>er</sup> novembre 2022, et jusqu'à fin mai dernier, le DG a fait état de 7482 projets d'investissement enregistrés, avec un montant total d'investissement déclaré de l'ordre de 3.436 milliards DA, dont les propriétaires se sont engagés à créer plus de 180 000 emplois permanents. L'AAPI a également enregistré, jusqu'au 20

juin en cours, au niveau du guichet unique dédié aux grands projets et aux investissements étrangers, 194 autres projets d'investissement, dont 138 appartenant à des étrangers (52 investissements directs étrangers et 86 en partenariat avec des étrangers). L'Agence a, en outre, traité via la plateforme numérique de l'investisseur, 1973 demandes de foncier économique, alors que 248 décisions d'octroi de foncier ont été accordées, à ce jour, au niveau de 29 wilayas, a fait savoir M. Rekkache, ajoutant que les bénéficiaires ont commencé à retirer les contrats de concession pour lancer les travaux.

## Energie et mines

## Arkab examine avec le directeur de l'ONUDI les voies et moyens de renforcer les relations de coopération

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, hier à Alger, le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), M. Gerd Muller, et la délégation l'accompagnant. La rencontre a porté sur les voies et moyens de renforcer les relations de coopération dans les domaines de l'énergie et des mines avec cette agence onusienne. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère de l'Énergie, en présence des cadres du département, M. Arkab a donné un aperçu global des «différents programmes de développement du secteur, notamment dans les domaines des hydrocarbures, de l'électricité, des énergies nouvelles et renouvelables, en vue d'atteindre un mix énergétique diversifié et équilibré, à l'instar du développement de l'hydrogène vert, ainsi que les mines et le dessalement de l'eau de mer». Les deux parties ont également examiné «d'autres aspects de la coopération d'intérêt commun, liés au transfert de la connaissance et des nouvelles technologies, outre l'échange d'expertises en matière d'énergie et des mines avec l'Algérie et les pays africains».

## Médéa Entame des travaux de réhabilitation d'un tronçon de la RN 64 reliant El Omaria à Baata

Les travaux de réhabilitation d'un tronçon de la route nationale N°64 reliant les localités d'El Omaria et Baata, est de Médéa, ont été entamés, ce lundi, a-t-on constaté.



Le projet de réhabilitation concerne un tronçon de 10 km pour lequel une enveloppe de l'ordre de 258 millions de dinars a été débloquée, selon les explications fournies par le directeur des travaux publics (DTP), Mohamed Hellaï, à l'occasion du déplacement du chef de l'exécutif, Djahid Mous, dans les communes de la daïra d'El Omaria, M. Hellaï a relevé que la modernisation de ce tronçon va favoriser davantage le flux commercial entre les localités de Médéa et vers les communes limitrophes de la wilaya de Blida. Le secteur des Travaux publics a bénéficié, au cours des trois dernières années d'une dotation de trois milliards de dinars pour le financement de plusieurs projets destinés à «mettre à niveau» l'infrastructure routière locale et à «sécuriser» le trafic routier, a souligné le directeur. Un linéaire global de 287 km de chemins communaux a été modernisé grâce aux fonds injectés par les pouvoirs publics, en sus de la réalisation d'un dernier tronçon de 7 km de la section de l'autoroute nord-sud qui va de Boughezoul jusqu'à la limite de la wilaya

de Djelfa, et le renforcement d'un tronçon de 25 km de la RN 40 qui traverse la localité de Boughezoul, a-t-il ajouté. D'autres projets sont en cours d'exécution, parmi lesquels le projet de renforcement d'un tronçon de 20 km situé sur la route nationale 60A qui fait la jonction entre Tlet-Douairs et Aïn Boucif, sud-est de Médéa, et du projet de modernisation d'un autre tronçon de 23 km de la route nationale N°18 reliant Sidi Naâmane à Beni Slimane, a indiqué le même responsable. Le directeur a fait état d'un autre projet, actuellement en chantier, qui concerne le dédoublement d'un tronçon de 73 km de la RN 127 qui va de la limite de la wilaya de Tissemsilt jusqu'à Ksar El Boukhari, en passant par les communes d'Azziz et Oum Djellil. Une fois achevés, ces projets auront un impact certain sur l'activité, tant économique que commerciale des communes qui en seront desservies, en plus d'assurer un accès rapide vers les grands axes routiers qui traversent la wilaya, a estimé M. Hellaï.

Chenouf Lazregue

## Béjaïa Le téléphérique enfin sur les rails !

Après des années d'attente, le projet de téléphérique de Béjaïa est enfin sur le point de se concrétiser. L'Entreprise du Métro d'Alger (EMA) a lancé un avis d'appel d'offres pour le choix du bureau d'études qui aura en charge de réaliser l'étude relative au passage des câbles du téléphérique. Ce projet tant attendu par la population locale permettra de relier le centre-ville au mont Gouraya, une zone touristique très prisée. Le téléphérique devrait également contribuer à désengorger le trafic routier dans la ville. L'appel d'offres de l'EMA précise que le téléphérique partira de la station qui sera implantée au quartier Lekhmis. Il grimpera ensuite jusqu'au sommet du mont Gouraya, offrant aux passagers une vue imprenable sur la ville et la baie de Béjaïa. Le téléphérique de Béjaïa sera un véritable atout pour la ville. Il permettra aux touristes de se déplacer facilement et rapidement, et il contribuera à l'attractivité touristique de la région. La concrétisation de ce projet est une excellente nouvelle pour les habitants de Béjaïa. Il s'agit d'un investisse-

ment important qui permettra d'améliorer la qualité de vie des citoyens et de booster le développement économique de la ville. Les travaux de construction du téléphérique devraient débuter prochainement. La livraison du projet est prévue d'ici quelques années.

### Voici quelques informations supplémentaires sur le projet de téléphérique de Béjaïa :

La longueur du tracé est estimée à environ 4 kilomètres. La capacité des cabines est de 8 personnes chacune. Le temps de trajet est estimé à environ 10 minutes. Le coût du projet est estimé à environ 100 millions d'euros. Le téléphérique de Béjaïa est un projet d'envergure qui contribuera à la modernisation de la ville et à son développement touristique. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour les habitants de Béjaïa et pour l'ensemble de la région.

## Alger Prochain relogement de 46 familles

Après avoir évacué plusieurs dizaines de familles des hauteurs de la commune de Bologhine, plus précisément de l'ancienne caserne du lieudit Alger-Nord, avant d'être relogés, un programme de relogement concerne, selon le P/APC de Bologhine, Zoheir Douib, 46 familles sur plus d'une cinquantaine de maisonnées qui élisent domicile au niveau du Sémaphore (Zghrara). Une fois libéré, le terrain, qui abrite ces masures, sera destiné, dira le maire, à un projet d'aménagement d'un cimetière. «Nous envisageons d'ouvrir un cimetière à Sémaphore, encore faut-il reloger les familles qui occupent les lieux indûment depuis de nombreuses années», tient à préciser le premier magistrat de la commune. Notons que les citoyens avaient interpellé à plusieurs reprises les élus de la commune pour inscrire dans leur programme d'action la nécessité de réaliser un cimetière d'autant que le cimetière de Bainem ouvert en 2019 est arrivé à saturation.

Houda H.

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville  
Office de promotion et de gestion immobilière de Laghouat  
NIF : 098303010058147

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 08 /2024 (Deuxième avis)

Conformément aux dispositions de l'article 39 de la loi 12-23 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 44 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Laghouat, lance avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des 30/300 logements publics locatifs type F3(C+2) + locaux de commerces à la commune AIN MADHI y compris les travaux de voiries et réseaux divers à la wilaya de LAGHOUAT(programme 2023) :

Projet/site	Désignation des lots et travaux
Réalisation des 30/300 logements publics locatifs type F3(C+2) AAIN MADHI + locaux de commerces y compris les travaux de voiries et réseaux divers (programme 2023)	Réalisation des 30/300 Logements Publics Locatifs type F3(C+2) AAIN MADHI + locaux de commerces y compris les travaux de voiries et réseaux divers -lot unique.

#### LES CONDITIONS D'ELEGIBILITE REQUISE :

- Certificat de qualification et classification 2 ou plus (Principale bâtiment).
- Grue fixe ou mobile (en propriété ou location),
- 01 camion de 2.5 tonnes ou plus (en propriété ou location).
- Attestation d'exécution conformément à l'article n° 04 du cahier des charges.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges relatifs à ce projet auprès de l'Office (Département de maîtrise des ouvrages), contre paiement de la somme de 1.000,00 DA (Mille Dinars) (Non remboursable).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention.

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACTES MINIMALES N°08/2024

Réalisation des 30/300 logements publics locatifs type F3(C+2) AAIN MADHI + locaux de commerces y compris les travaux de voiries et réseaux divers (programme 2023)  
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

#### A) L'enveloppe dénommée « Dossier de candidature » contient :

- une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
- une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
- Les statuts pour les sociétés.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- La copie du Certificat de qualification et de classification Professionnel Catégorie II et plus en bâtiment « activité principal » en cours de la validité.
- Attestation de références professionnelles délivrées par des maîtres de l'ouvrage public contenant les montants des travaux réalisés des cinq dernières années des projets similaires ou équivalents (objet cahier de charge)
- Attestation de mise à jour (CNAS). En cours de validité...
- Liste du matériel à engager (justifier par des cartes grises, assurance, contrat de location)
- p.v. de huissier de justice pour les matériels non justifié par des cartes grises datant de moins d'une année
- Les bilans comptables des trois dernières années (visé par les services des impôts).
- planning d'exécution des travaux.

#### B) L'enveloppe dénommée « offre technique » contient :

- La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Mémoire technique.
- Planning.

#### C) L'offre dénommée « offre Financière » contient :

- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
- Devis quantitatif et estimatif. (Paraphé et signé).
- bordereau des prix unitaires (paraphé et signé).

Les Offres doivent être déposées au département Maitrise d'ouvrage/ premier étage bureau N° 2-08 de la Direction Générale de l'OPGI de Laghouat sis au "Cité des directions route nationale N° 01-Laghouat".

La date limite du dépôt des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution de cet avis dans la presse nationale ou dans le BOMOP à 09h00 si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 03 mois augmentés des délais de préparation des offres à compter de la date limite du dépôt des offres conformément à l'article 76 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et L'articles 99 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'ouverture des plis (dossier de candidature, offre techniques et offre financiers) est prévue en séance publique et se tiendra le dernier jour correspondant à la date limite du dépôt des offres à 10h00, au niveau du siège de l'Office de promotion et de gestion immobilière « Direction Générale » si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis sus-visée.

Constantine

# Distribution prochaine de plus de 600 logements publics locatifs à Zighoud-Youcef

Au total, 688 logements publics locatifs (LPL) réalisés dans la commune de Zighoud-Youcef (nord Constantine) seront distribués le 5 juillet prochain, a-t-on appris, hier, auprès du président de l'Assemblée populaire communale de cette collectivité locale, Fateh Mihoubi.

Faisant partie d'un quota de 708 unités de la même formule dédiées à cette commune, ces logements seront attribués aux bénéficiaires, à l'occasion de la célébration de la double fête de la jeunesse et de l'indépendance, a-t-il indiqué. Le même responsable a déclaré que la distribution des logements restants (20 unités) est tributaire de l'achèvement des études des dossiers des personnes concernées. Ce quota (688) dont le tirage au sort a été effectué au début de cette semaine, est constitué de 665 habitations construites à la zone urbaine d'El Fedj et de 23 autres unités situées au lotissement 24 février, a-t-on précisé. Les travaux de réalisation des projets des aménagements extérieurs, de ces nouveaux sites urbains qui disposent de toutes les commodités nécessaires, ont été entièrement finalisés, en attendant le parachèvement des dernières retouches liées à la voirie et aux réseaux divers (VRD), a-t-on fait savoir. Près de 1340 LPL ont été attribués, ces dernières années, à leurs bénéficiaires dans la commune de Zighoud-Youcef dont 330 logements en 2018, 300 durant l'an 2020 en plus de 708 programmés pour l'année 2024.

M. El Hadi



Réhabilitation du barrage vert à Tébessa

## L'ouverture de 86 kilomètres de pistes agricoles entamée

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tébessa a entamé l'ouverture de 86 km de pistes agricoles traversant plusieurs communes dans le cadre du programme de réhabilitation du barrage vert, apprend-on auprès du directeur du secteur. Les services de la DSA ont ainsi entamé au titre de l'exercice en cours l'ouverture de pistes agricoles dans les neuf communes de la wilaya traversées par le barrage à savoir Bir El Ater, El Houdjbet, El Ma Labiod, El Mezeraa, El Ogla Melha,

Oum Ali, Safsaf El Ouesra, Stah Guentis et Thlidjène, a précisé M. Mokhtar Merzoug. Parallèlement à ces pistes, il sera procédé au reboisement de 40 hectares (ha) en arbres fruitiers de diverses espèces et de 34 ha en figue de Barbarie et à l'installation de brise-vents sur 37 ha, selon le même responsable qui a souligné que l'objectif de ces actions est de lutter contre le phénomène de la désertification. M. Merzoug a indiqué qu'il a été procédé dans le cadre du projet de réhabilitation du barrage vert à la mise

en valeur de 12 périmètres agricoles dans les communes de Negrine, Ferkane, Safsaf El Ouesra, Thlidjène et Bir El Ater. L'objectif de ces opérations de développement outre la lutte contre la désertification, l'érosion et l'amélioration du sol consiste à améliorer le cadre de vie des habitants de ces régions et d'en favoriser la fixation et générer des emplois, selon le même cadre. La superficie du barrage vert dans la wilaya de Tébessa est de 407 138 ha répartis sur neuf communes.

Oum El Bouaghi

## Vers la réception des travaux de réhabilitation et d'équipement de plusieurs structures sportives

Les travaux de réhabilitation et d'équipement de plusieurs structures sportives seront réceptionnés dans différentes communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi au cours du 2<sup>e</sup> semestre de l'année en cours, a indiqué, le directeur de la Jeunesse et des sports (DJS), Ahmed Yahiaoui. Ce responsable a précisé, qu'un «complexe sportif de proximité sera réceptionné dans la commune d'Ain Kercha, après réhabilitation et équipement pour un montant de plus de 38 millions de dinars, à l'occasion du 62<sup>e</sup> anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse». Deux autres structures analogues, en cours de réhabilitation dans les communes de Dhalaâ et de Meskiana pour un investissement public total de 67 millions de dinars, seront également

réceptionnées, entièrement équipées, avant fin 2024, selon le même responsable qui a ajouté que le taux d'avancement au niveau de ces deux projets oscille entre 50 et 70%. Les travaux entrepris dans le cadre de la rénovation des ces structures, destinées à relancer le mouvement sportif et à constituer un pôle d'attraction pour les jeunes, ont donné lieu au renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable, à la remise en état des équipements de chauffage, à la reféction de l'étanchéité et à la pose de revêtements de sol. De même que ces complexes de proximité recevront de nouveaux équipements de climatisation, ainsi que du matériel pour la pratique de nombreux sports comme le karaté et autres.

Saison estivale 2024

## La wilaya d'El Tarf met en avant la diversité de ses atouts touristiques

Une campagne visant à promouvoir et à mettre en avant la richesse et la diversité des atouts touristiques de la wilaya d'El Tarf a été lancée, ce samedi, pour se poursuivre jusqu'au 30 août prochain sous le slogan «Découvrez El Tarf». En marge du coup d'envoi de cette campagne, donné sur la plage d'El Bettah (commune de Ben M'hidi), à l'occasion de l'ouverture de la saison estivale 2024, le wali, Mohamed Meziane et la délégation qui l'accompagnait, ont écouté un exposé sur le secteur du Tourisme, notamment en ce qui concerne les structures et les capacités d'accueil (hôtels, hébergements touristiques, camps de vacances) et sur les conditions d'accueil et de sécurité des estivants. Le chef de l'exécutif a souligné, à cette occasion, «la nécessité ne ménager aucun effort pour s'assurer que

les vacanciers soient bien accueillis et puissent bénéficier de toutes les conditions de confort, de santé et de sécurité». Pour sa part, la directrice du Tourisme et de l'artisanat, Madjda Zenadi, a rappelé que le parc hôtelier sera renforcé au cours de l'été 2024, dans la wilaya d'El Tarf, par quatre nouveaux établissements, précisant que ces structures sont implantées sur la plage d'El Bettah et dans la commune du Lac des Oiseaux, connue pour ses atouts en matière d'écotourisme. Les nouveaux établissements hôteliers offriront, a-t-elle affirmé, plus de 700 lits qui renforceront les structures d'accueil de la wilaya et constitueront une valeur ajoutée pour la région dans le domaine de l'attractivité touristique. Destinés à valoriser la wilaya d'El Tarf en tant que destination touristique, ces hôtels généreront

quelque 200 emplois directs, selon la même responsable qui a rappelé que ce secteur compte actuellement, dans cette wilaya de l'extrême-Est du pays, 25 établissements hôteliers offrant plus de 3000 lits, mettant cette région dans une position «confortable» en termes de capacités d'accueil. Notons également qu'une plateforme numérique, accessible sur smartphones, a été lancée pour la même occasion. La campagne de promotion des atouts touristiques très diversifiés de la wilaya d'El Tarf, impliquant différents organes de l'exécutif, ainsi que le mouvement associatif local, est destinée à mettre en avant le riche potentiel touristique de cette région de l'extrême-Est du pays, réputée pour ses sites naturels, ses zones humides, ses vestiges archéologiques et son artisanat.

## M'sila : formation professionnelle Lancement des travaux de réalisation d'un INSNP en mécanique à Magra

Les travaux de réalisation d'un Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) en mécanique ont été dernièrement lancés dans la commune de Magra, wilaya de M'sila, a indiqué, ce samedi, le directeur de wilaya de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Sadek Saâdna a précisé que cet établissement de 300 places pédagogiques disposera, notamment d'un internat de 120 lits, d'un amphithéâtre de 300 places, d'une salle omnisports, d'une bibliothèque et de quatre logements d'astreinte. Une enveloppe financière de 560 millions de dinars a été octroyée à la réalisation de cette structure de formation dont le délai d'exécution des travaux a été fixé à 14 mois, selon le même responsable qui a précisé que le choix de Magra pour accueillir cet INSNP intervient vu l'évolution prévue de l'industrie mécanique dans cette collectivité locale. La formation en mécanique ouvrira des opportunités d'emploi pour les jeunes de la wilaya de M'sila à travers le recrutement direct ou la création de micro-entreprises, a souligné M. Saâdna.

## Jijel Les habitants de la zone de Zrika, commune de Djemaâ Beni Hbib, bientôt raccordés au réseau d'eau potable

Les habitants de la zone de Zrika, dans la commune de Djemaâ Beni Hbib (40 km à l'est de Jijel), qui s'approvisionnaient jusque-là à partir des sources, seront raccordés «dans les prochains jours» au réseau d'alimentation en eau potable (AEP), a affirmé, hier, le président de l'Assemblée populaire communale, Abdelmalek Boulaâcheb. Le même élu a précisé que ce projet doté d'une enveloppe financière de 110 millions de dinars, vise à raccorder quelque 1500 personnes au réseau de l'AEP à travers la réalisation d'un réseau de distribution doté d'un système de pompage, et la construction et l'équipement de deux réservoirs d'une capacité de 500 m<sup>3</sup> chacun. Le président de l'APC de Djemaâ Beni Hbib a souligné que ce projet, réalisé en six mois, «éliminera définitivement le problème de l'eau potable dans cette zone qui s'approvisionnait jusque-là à partir de sources». Il a également fait part, dans le même contexte, du lancement «en juillet prochain» d'un second projet visant à rénover le réseau de l'AEP pour assurer la disponibilité du précieux liquide dans un certain nombre de localités dont le chef-lieu de la commune et les zones Tamezrar et de N'kilat. M. Boulaâcheb a par ailleurs indiqué que la commune de Djemaâ Beni Hbib vient de bénéficier d'un projet de réhabilitation du réseau d'assainissement, inscrit dans le cadre des programmes sectoriels pour un montant de 260 millions de dinars, et qui sera lancé le 5 juillet prochain.

Islam Chiheb

## Tiaret

# Des liaisons routières avec les wilayas limitrophes

La liaison autoroutière reliant les villes de Tiaret, Khemis, Miliana et Tissemsilt sur une distance totale de 178 km s'inscrit dans les grandes orientations du schéma directeur du réseau routier et autoroutier national.

Ce projet s'appuie sur deux axes transversaux majeurs : l'autoroute Est-Ouest et celle des Hauts-Plateaux, complétés par la réalisation des pénétrantes Nord-Sud reliant le nord et le sud du pays. Parmi ces pénétrantes, la liaison autoroutière de Khemis-Miliana-Tissemsilt-Tiaret, d'une longueur totale de 178 km, traverse trois wilayas : 49 km dans la wilaya de Aïn Defla, 72 km dans celle de Tissemsilt et 57 km dans la wilaya de Tiaret. Le tracé de cette liaison autoroutière longe la RN 14 sur la majorité de son parcours. Il comporte 16 échangeurs, 18 viaducs d'une longueur totale de 5,5 km et 46 ouvrages d'art, ainsi que six aires de repos et de services. La wilaya de Tissemsilt compte 7 échangeurs, 27 ouvrages d'art dont 10 viaducs, une aire de service au PK 60 et une aire de repos au PK 90. Un budget complémentaire de 75 milliards de a été alloué pour ce grand projet structurant dans le cadre du programme complémentaire pour relier la wilaya de Tissemsilt à l'autoroute Est-Ouest. Dans ce cadre, la wilaya de Tiaret a bénéficié de près de 30 opérations de maintenance et de renforcement des routes nationales et des ouvrages d'art au cours des deux dernières années écoulées pour une enveloppe financière de plus de 5 milliards de dinars. La liaison Tiaret à l'autoroute Est-Ouest se fera par le dédoublement de la RN23 raccordant Tiaret à Relizane et la RN40 reliant Dahmouni et les limites de la wilaya de Djelfa (64 km), outre la RN 14 (Tiaret-Tissemsilt). Du côté de Tissemsilt, le DTP, Bordji Zine Eddine explique que ce projet est réparti sur 13 opérations. Deux opérations centralisées, d'un montant total de 38 milliards de dinars, concernent le dédoublement de la RN14



jusqu'à Ksar el Boukhari sur 73 km et la liaison de la RN 127 sur 33 km entre Tissemsilt et Tiaret. Les 11 autres projets décentralisés comprennent, notamment la réalisation d'une double voie sur 8 km à la frontière de la wilaya de Tiaret et la liaison de la commune d'El Ayoun avec la wilaya de

Djelfa sur 22 km. Au-delà des enjeux techniques et financiers, la réussite de ce projet repose sur une approche globale, intégrée et concertée, impliquant l'ensemble des acteurs concernés, dans une perspective de développement durable des régions bénéficiaires.

## Retour du Hadj Arrivée du premier groupe de hadjis à Oran

Le premier groupe de pèlerins des wilayas de l'Ouest du pays est arrivé dans la nuit de dimanche à lundi, à l'aéroport international d'Oran Ahmed-Ben Bella, après avoir accompli les rites du Hadj pour la saison (2024/1445h). Le groupe, composé de 361 hadjis et qui a regagné le pays à bord d'un avion de la compagnie Saudia Airlines, a été accueilli dans les meilleures conditions, en présence des autorités locales civiles et militaires. Les services de l'aéroport international d'Oran ont assuré tous les moyens nécessaires pour le bon déroulement de cette opération notamment en aménageant un couloir vert pour les hadjis âgés et ceux aux besoins spécifiques ainsi qu'un espace pour leurs accompagnateurs avec des bus pour le transport des pèlerins de l'avion vers la salle d'arrivée et un parking d'une capacité de 1000 véhicules. Pour rappel, 18 vols sont prévus pour transporter les pèlerins (5500 hadjis des wilayas de l'Ouest du pays) des Lieux saints en Arabie saoudite, à l'aéroport international d'Oran Ahmed-Ben Bella. Neuf vols seront assurés par Air Algérie et neuf autres par Saudia Airlines et ce, durant la période allant du 23 juin au 6 juillet prochain.

L. K.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Alger

Circonscription Administrative de Birtouta

Commune d'Ouled Chebel

N° : ..... /2024

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 03 /2024

Conformément à l'article 46 de la Loi n° 23-12 du 18 muharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

- Suite à l'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales n° : 07/2024 du 25/04/2024

- Suite aux réunions de la commission d'ouverture et d'évaluation

Ouverture n° : 13/2024 du 09/05/2024.

Technique n° : 33/2024 du 13/05/2024.

Finance n° : 34/2024 du 13/05/2024.

Le président de l'APC d'Ouled Chebel, déclare l'attribution provisoire du projet comme suit :

Intitulé de l'opération	ENTREPRISE choisie	Montant de l'offre avant correction en (DA)	Montant de l'offre après correction en (DA)	Note TOTAL	Délais	OBS
REALISATION D'EXTENSION EN 06 CLASSES) EN +SANITAIRE A )R+1 L'ECOLE FRERES KHELLIL A LA COMMUNE D'OULED CHEBEL	ETB/TCE ALILICHE AYACHE	35 391 254.50 DA	38 842 254.50 DA	43.00	06 mois	Offre finance unique

- Les soumissionnaires sont invités de se rapprocher du service technique de la commune d'Ouled Chebel dans de trois (03) jours à compter du premier jour de l'affichage de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation technique et financière.

Conformément à l'article 56 de la Loi n° 23-12 du 18 muharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

- Tout concurrent qui conteste ce résultat peut introduire un recours auprès de la commission des recours de la commune, dans un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis dans le BOMOP ou la presse (deux quotidiens en langue arabe et française)

L'Echo d'Algérie : 25 06 2024

Anep : 2416 020 422

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de M'Sila - Daïra de M'Sila - Commune de M'Sila

Direction des marchés et de suivi et d'urbanisme

- N° Fiscal : 2817005959

- N° 97 /2024

### LE TROISIEME AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 04 /2023

Conformément à l'article 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le président de la L'Assemblée populaire communale de M'Sila lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales après infructuosité LOT N°03 pour REALISATION ET RENOUELEMENT DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MSILA

— LOT N°03 : REALISATION ET RENOUELEMENT DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT CITE BEN NAOU ALI (COTE EST+ OULED DHAYM) Les entreprises intéressées par le présent avis titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelles dans le domaine peuvent retirer le cahier des charges au niveau du bureau de marchés de la commune de M'Sila M'Sila, contre un paiement de 10 000 DA. Le dépôt des offres est le dernier jour de la période de préparation des offres est 12 jours à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP jusqu'à 10:00 h au siège de la commune de M'Sila (secrétariat générale) Et l'ouverture des plis sera dans le même jour à 10:00 h dans le siège de la commune de M'Sila. Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière seront accompagnées des pièces suivantes :

#### LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

- 01- Une déclaration de candidature. (remplie, signée paraphée et datée).
  - 02- La Déclaration de probité. (remplie, signée paraphée et datée).
  - 03- Copie du statut de l'entreprise.
  - 04- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
  - 05- Les documents permettant l'évaluation des soumissionnaires
- g- capacité professionnelle  
Certificat de qualification et de classification professionnelles Hydraulique activité principale catégorie 02 et plus (34 .705 copie valable) :
- h- capacité financière  
Bilans fiscaux des 03 trois dernières années 2019-2020-2021 (attestation fiscale) visé par le service des impôts
- i- capacité technique  
C1: Liste du moyen humain (accompagnées par l'attestation de la CNAS contient le Nombre D'encadrement).  
C2: Liste du matériels agréé par un expert des mines ou un notaire ou un huissier destiné au projet accompagné des pièces justificatives + certificat d'assurance du matériels la validité n'excède pas un an à la date d'ouverture

- 06- Attestation des comptes sociaux 2021/ou 2022 des Société: (SPA-EURL-SARL-SNC-SCS).
- 07- Copies des extraits de Rôle apurées en taxes TAP-IBS-TVA compris (au lieu de résidence du soumissionnaire – du lieu siège social de la société et du lieu d'activité) la copie originale valable sera remise avant signature du marché.
- 08- Numéro d'identification Fiscal
- 09- Pièces parafiscales (Mise à jour CNAS + CASNOS + CACOBATH) (copie valable).
- 10- Copie du Registre électronique du commerce
- 11- Bon de versement des frais de cahier des charges

Nb: le présélectionné temporaire doit fournir le Casier judiciaire n° 03 en cours de validité (copie valable)

#### OFFRE TECHNIQUE :

- 01- Déclaration à souscrire (remplie, signée paraphée et datée).
- 02- Le cahier des charges dûment renseigné, signé et paraphé par le soumissionnaire sur tous les pages.
- 03- Un mémoire technique justificatif
- 04- planning de travail

#### OFFRE FINANCIERE :

- 01- Lettre de soumission (remplie, signée paraphée et datée).
  - 02- Bordereau des prix unitaires (remplie, signée paraphée et datée).
  - 03- Devis quantitatif et estimatif (remplie, signée paraphée et datée).
- Les soumissionnaires doivent présenter les dossiers de candidature, technique et financier, chacun dans une enveloppe séparée et mettre les trois dossiers dans une enveloppe fermée et cachetée et porte la mention suivante : (avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°04/2023- REALISATION ET RENOUELEMENT DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MSILA LOT N°03..... -an'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres). Les dossiers doivent être adressés au nom de Le président de la L'Assemblée populaire communale de la commune de M'Sila. Les intéressés doivent rester engagés pendant 90 jours à partir de la dépôts des offres. Les soumissionnaires ou leurs représentants désireux d'y assister cordialement invité.

L'Echo d'Algérie : 25 06 2024

Anep : 2416 020 808

## Les effets nocifs de se coucher après 1h du matin : ce que vous devez savoir

Les personnes qui se couchent régulièrement après 1h du matin sont plus susceptibles de souffrir de troubles mentaux tels que la dépression et l'anxiété, selon une étude britannique. Se coucher tard ne fait pas seulement que vous soyez fatigué le lendemain, mais cela peut aussi avoir des effets néfastes sur votre santé mentale. Une étude récente publiée dans Psychiatry Research a analysé les données de sommeil et de santé de 73 888 Britanniques. Les résultats montrent que ceux qui se couchent régulièrement après 1h du matin sont plus enclins à souffrir de dépression et d'anxiété, par rapport à ceux qui se couchent avant cette heure. Cela est vrai indépendamment du chronotype des individus (lève-tôt ou couche-tard). L'étude présente certaines limites. Le Dr Indira Gurubhagavatula, professeur de médecine du sommeil à l'université de Pennsylvanie, souligne que les participants à la biobanque britannique, sur laquelle repose l'étude, sont majoritairement blancs et d'âge moyen ou plus âgés. De plus, la détermination du chronotype des participants était basée sur une seule question, alors qu'un questionnaire plus approfondi est généralement utilisé.

### Impacts sur l'impulsivité et l'anxiété

Malgré ces limites, le Dr Gurubhagavatula affirme que les résultats de l'étude sont cohérents avec ses propres conclusions. D'autres experts en santé et en sommeil partagent ce point de vue. Selon Matthew Lehrer, professeur adjoint en psychiatrie à l'université de Pittsburgh, se coucher après 1h ou 2h du matin

signifie probablement se réveiller bien après le lever du soleil et se coucher plusieurs heures après le coucher du soleil, perturbant ainsi le cycle naturel lumière-obscurité. Cela peut entraîner des problèmes biologiques qui affectent le cerveau. Lehrer explique qu'une plus grande activité nocturne est liée à un comportement plus impulsif et inadapté. Les mécanismes cérébraux liés à l'impulsivité et à l'inhibition sont affectés par la privation de sommeil, ce qui peut conduire à une mauvaise santé mentale. Le Dr Gurubhagavatula ajoute que certaines fonctions cérébrales, notamment celles du lobe frontal responsable de la régulation de l'humeur et des émotions, sont particulièrement vulnérables au manque de sommeil. Cela peut entraîner plus de négativité et d'anxiété, car les fonctions cérébrales supérieures qui régulent ces émotions sont émoussées.

### Difficultés liées au travail de nuit

Les travailleurs de nuit peuvent trouver cela décourageant, mais il existe des moyens de minimiser l'impact négatif des heures de coucher tardives. La sieste est une première étape. Selon le Dr Gurubhagavatula, il est important de faire une sieste stratégique lorsque vous êtes trop fatigué pour rester éveillé, même au travail si possible. Une autre option est la sieste préventive avant le début du travail, idéalement limitée à 20 ou 30 minutes. Une autre stratégie consiste à s'exposer à une lumière vive pendant les heures de travail, si possible. Les boîtes à lumière, conçues pour les personnes souffrant de troubles affectifs saison-



niers, peuvent aider à réduire la fatigue et améliorer l'humeur. Il est également important de respecter un horaire précis pour les repas. Manger à des heures régulières pendant la journée peut améliorer l'humeur, comme le montre une étude de simulation de travail de nuit où les participants ayant pris leurs repas pendant la journée ont vu leur humeur s'améliorer par rapport à ceux ayant

mangé la nuit. Enfin, une chambre à coucher fraîche, sombre et silencieuse favorise un meilleur sommeil. Si vous avez du mal à dormir les sept à neuf heures recommandées, le Dr Gurubhagavatula suggère de consulter un spécialiste du sommeil, car le sommeil est une nécessité biologique aussi essentielle que l'air, la nourriture et l'eau.

Neïla M.

## Le petit-déjeuner parfait : un mélange d'équilibre et de saveurs



On entend souvent dire que le petit-déjeuner est le repas le plus important de la journée, celui qui nous donne l'énergie nécessaire pour bien fonctionner. Mais à quoi ressemble vraiment le petit-déjeuner parfait ? Existe-t-il même ? La réponse est oui, et bien que l'idée d'un petit-déjeuner parfait évoque parfois des céréales sucrées ou un croissant au beurre, la réalité est plus nutritive, rassasiante et, bien préparée, tout aussi savoureuse. Les vidéos de recettes saines envahissent Instagram, et vous pouvez penser que manger sainement nécessite des ingrédients étranges ou des préparations compliquées. Cependant, selon Harvard, il n'en est rien. Un petit-déjeuner parfait, équilibré et sain se compose de trois éléments clés : des protéines maigres, des céréales complètes et des fruits. La docteure Monique Tello, collaboratrice de la revue médicale de l'université, recommande également d'ajouter des graisses saines. L'objectif est de fournir de l'énergie immé-

diante et durable. Les flocons d'avoine sont une option idéale, car ils sont riches en glucides à absorption lente qui nourrissent les muscles plus longtemps. Les protéines nous aident à rester rassasiés, tandis que les fruits apportent des sucres naturels, des vitamines et des fibres.

### Quelques idées pour un petit-déjeuner parfait :

Flocons d'avoine, yaourt, fruits et beurre de cacahuète : Préparez un mélange de flocons d'avoine, de yaourt, de fruits frais (comme des baies, des tranches de banane ou des morceaux de pomme) et une cuillerée de beurre de cacahuète. Préparez-le la veille et laissez-le reposer au réfrigérateur pour un petit-déjeuner frais et crémeux le matin. Œufs brouillés avec toasts complets et fruits : Si vous avez un peu plus de temps, faites des

œufs brouillés et servez-les sur des toasts de pain complet. Ajoutez un fruit, comme une orange ou une pomme, pour compléter le repas. Smoothie aux fruits, protéines et céréales complètes : Mélangez dans un blender des fruits (comme des fraises, des bananes et des épinards), une source de protéines (comme du yaourt grec ou de la poudre de protéines) et des flocons d'avoine. Ajoutez une cuillerée de graines de chia ou de lin pour des graisses saines. En choisissant ces combinaisons, vous aurez un petit-déjeuner équilibré qui vous fera oublier les produits transformés. En rentrant du travail, vous ne serez pas affamé, ce qui est presque miraculeux. Maintenant que vous avez les clés en main, choisissez vos combinaisons préférées et commencez chaque matin avec un petit-déjeuner équilibré. Vous verrez la différence dans votre énergie et votre satiété tout au long de la journée.

N. M.

## Ce fléau fait plus de victimes dans le monde que le tabac !

Le dernier rapport de Health Effects Institute vient de publier une évaluation mondiale de la qualité de l'air et de ses effets sur la santé en 2021. Les chiffres donnent le vertige : plus de 700 000 décès de très jeunes enfants attribués à l'utilisation de cuisinières à gaz, 99 % de la population mondiale exposée à des niveaux nocifs de PM2.5. La pollution de l'air, qui a contribué à 8,1 millions de morts en 2021, est désormais le deuxième facteur de risque de décès prématuré dans le monde, devant le tabac. La pollution de l'air, en intérieur comme en extérieur, tue de nombreuses personnes dans le monde, y compris des enfants, et est désormais plus meurtrière que le tabagisme, selon un rapport publié jeudi sous l'égide

de l'Unicef. Plus de huit millions de personnes, dont 700 000 enfants de moins de cinq ans, sont décédées en 2021 pour des raisons liées à la pollution de l'air, selon ce travail réalisé par les scientifiques de l'institut américain Health Effects Institute. Ces résultats se basent sur le Global Burden Disease, une gigantesque base où remontent les données de plus de 200 pays. Il n'a toutefois pas fait l'objet d'une publication dans une revue scientifique.

### Particules fines, pic de chaleur, pollution à l'ozone...

Au niveau de mortalité rapporté par les chercheurs, l'exposition à la pollution aérienne représenterait désormais une menace supérieure au tabagisme ou à une mauvaise alimentation. Dans la plupart des cas, les morts liées à la pollution aérienne sont associées à l'inhalation de particules fines dites PM2.5, de moins de 2,5 microns de diamètre. Elles sont connues pour favoriser de nombreuses pathologies : cancer du poumon, maladies cardiovasculaires, diabète... Les auteurs du rapport soulignent le rôle de plus en plus meurtrier de la pollution à l'ozone, alimentée par des épisodes liés au réchauffement climatique. «On voit de plus en plus de régions du monde exposées à des épisodes très brefs et intenses de pollution aérienne», a souligné à l'AFP la chercheuse Pallavi Pant, membre du Health Effects Institute, évoquant des feux de forêt ou des fortes canicules. En ce qui concerne la mortalité infantile, toutefois, c'est d'abord l'usage en cuisine de combustibles problématique (charbon, bois...) qui est en cause, notamment en Asie et Afrique. «On sait que l'on pourrait résoudre ce genre de problèmes», a insisté Pallavi Pant. Des efforts ont déjà été menés pour faciliter l'accès à des techniques de cuisine moins dangereuse, ce qui a largement contribué à ce que la mortalité infantile liée à l'air a déjà chuté de plus de moitié depuis 2000, selon le rapport.



## Apple a même discuté avec Meta pour un partenariat IA, dans l'optique de refaire son retard



La société a récemment déclaré qu'elle s'associerait à OpenAI pour Apple Intelligence. Il semble qu'Apple tienne compte de tous les renforts possibles pour l'intégration de l'intelligence artificielle générative dans sa récente plateforme, l'Apple Intelligence. Les sources proches des discussions indiquent que la firme à la pomme a engagé des pourparlers avec Meta, anciennement Facebook, pour envisager l'usage de leur modèle d'IA générative. De plus, elle aurait également eu des discussions similaires avec les startups Anthropic et Perplexity. Néanmoins, il est à noter que rien n'a encore été finalisé, comme le rapporte le Wall Street Journal.

### Une collaboration avec OpenAI

Plus tôt ce mois-ci, lors de la WWDC, Apple a officiellement annoncé son partenariat tant attendu avec OpenAI. Ce partenariat verra l'intégration de ChatGPT aux nouveaux iPhone, iPad et Mac avec la prochaine génération du système d'exploitation des appareils. Craig Federighi, vice-président senior de l'ingénierie logicielle chez Apple, a également évoqué l'ajout potentiel de Google Gemini à Apple Intelligence. «Nous voulons permettre aux utilisateurs de choisir les modèles qu'ils souhaitent», a déclaré Federighi. Il serait donc logique pour Apple de rechercher d'autres partenariats. Pour l'instant, seul OpenAI a été confirmé comme partenaire. Le modèle GPT-4o d'OpenAI sera intégré à Apple Intelligence pour renforcer Siri et d'autres outils, avec certaines fonctionnalités attendues pour la fin de l'année. Une vision d'avenir qui confirme l'ambition d'Apple de rester à la pointe de l'innovation.

## Palestine

# Plus de 20 000 enfants disparus, détenus ou enterrés dans des fosses communes à Ghaza

Jusqu'à 21 000 enfants sont portés disparus suite à l'agression sioniste contre Ghaza, dont beaucoup sont coincés sous les décombres, détenus ou enterrés dans des fosses communes, a déclaré l'ONG Save the Children.

Selon l'ONG, «il est presque impossible de collecter et de vérifier des informations dans les conditions actuelles à Ghaza, mais on pense qu'au moins 17 000 enfants ne sont pas accompagnés et séparés, et environ 4 000 enfants sont probablement portés disparus sous les décombres, avec un nombre indéterminé également dans des fosses communes». Save the children ajoute, dans un communiqué, que d'autres ont été victimes de disparitions forcées, notamment un nombre indéterminé, arrêtés et transférés de force hors de Ghaza, sans que leurs familles ne sachent où ils se trouvent, alors que des informations font état de mauvais traitements et de torture». Il est indiqué aussi dans le communiqué que des pertes massives ont été signalées à la suite des dernières attaques menées par les forces sionistes à Rafah. Après une attaque, des experts de l'ONU ont déclaré que ces rapports faisaient état de «personnes piégées dans des tentes en plastique en feu» et «brûlées vives», et le ministère de la Santé palestinien a rapporté que «des corps brûlés étaient méconnaissables». Selon le ministère, plus de 14 000 enfants palestiniens sont tombés en martyrs depuis le 7 octobre, dont environ la moitié n'ont pas encore été entièrement identifiés, en partie parce que leurs corps ont été fortement atteints au point de devenir méconnaissables. Selon les experts de l'ONU, «des enfants font également partie des personnes récemment découvertes dans des fosses communes, dont beaucoup présentent des signes de torture et d'exécutions sommaires, ainsi que des exemples potentiels de personnes enterrées vivantes». Le directeur régional de Save the Children pour le Moyen-Orient, Jeremy Stoner, a déclaré : «Il doit y avoir une enquête indépendante et les responsables doivent rendre des comptes. Nous avons désespérément besoin d'un cessez-le-feu pour retrouver et soutenir les enfants disparus qui ont survécu, et pour empêcher que d'autres familles ne soient détruites.»

## Le chef de l'UNRWA appelle à s'opposer aux tentatives visant à dissoudre l'agence palestinienne

Le chef de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine, Philippe Lazzarini, a appelé ce lundi ses partenaires à riposter aux efforts déployés par l'entité sioniste pour dissoudre l'organisation alors qu'elle fournit une aide humanitaire à Ghaza et dans toute la région.

Lors d'une réunion du conseil d'administration de l'agence à Genève, Lazzarini a déclaré que l'entité sioniste «a longtemps critiqué le mandat de l'agence. Mais elle cherche maintenant à mettre fin aux opérations de l'UNRWA, rejetant le statut de l'agence en tant qu'entité des Nations unies soutenue par une écrasante majorité d'Etats membres». «Si nous ne ripostons pas, d'autres entités des Nations unies et organisations internationales seront les prochaines à venir, ce qui sapera encore davantage notre système multilatéral», a-t-il souligné. Lazzarini a déclaré que l'agence faisait l'objet d'un «effort concerté» pour la démanteler. Il a également fait savoir que l'agence, qui a fourni une aide essentielle aux habitants de Ghaza tout au long de la guerre qui se poursuit depuis huit mois, était «sidérée sous le poids des attaques incessantes». «A Ghaza, l'agence a payé un prix terrible : 193 membres du personnel de l'UNRWA ont été tués», a-t-il déploré, ajoutant que «plus de 180 installations ont été endommagées ou détruites, tuant au moins 500 personnes cherchant la protection des Nations unies». Le responsable onusien a déclaré que «l'UNRWA ne disposait toujours pas des ressources nécessaires pour remplir son mandat». «La capacité de l'agence à fonctionner au-delà du mois d'août dépendra du décaissement des fonds prévus par les Etats membres et de l'apport de nouvelles contributions au budget de base», a-t-il indiqué.

## Dix martyrs dans des bombardements de l'occupant sioniste contre le sud de la ville de Ghaza et le camp de Nuseirat

Au moins 10 Palestiniens sont tombés en martyrs dimanche dans des bombardements de l'entité sioniste ayant visé une maison au sud de la ville de Ghaza et le camp de réfugiés de Nuseirat au centre de l'enclave palestinienne, a rapporté l'agence de presse Wafa. Les avions de combat de l'occupant sioniste ont visé une maison dans le quartier d'Al-Sabra, au sud de la ville de Ghaza, faisant huit martyrs et des dizaines de blessés, précise Wafa qui cite des sources locales. L'aviation de l'entité sioniste a également ciblé un groupe de Palestiniens près d'une centrale électrique au nord du camp de Nuseirat, dans le centre de la bande de Ghaza, faisant deux martyrs et plusieurs blessés, ajoute la même source. Par ailleurs, l'artillerie de l'occupant sioniste a bombardé les zones ouest et sud de la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza, tandis que son armée a fait sauter plusieurs maisons dans le quartier Brazil, au sud de la ville. Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Ghaza, par voie terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant au moins 37 551 martyrs et 85 911 blessés, selon le dernier bilan des autorités palestiniennes de la santé.

## Cinq Palestiniens tombent en martyrs dimanche matin lors de raids aériens de l'entité sioniste à Ghaza

Au moins cinq Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés tôt dimanche matin dans des raids aériens et des tirs d'artillerie de l'armée d'occupation sioniste qui ont ciblé le centre et l'ouest de la ville de Ghaza, rapporte l'agence Wafa. Au moins trois Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres blessés, dont des enfants et des femmes, lors d'une frappe aérienne de l'entité sioniste qui a visé un immeuble résidentiel près de la tour Al-Jawhara, dans le centre de la ville de Ghaza, précise l'agence, ajoutant que deux Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés lors d'un bombardement de l'aviation sioniste qui a visé une maison dans le camp d'Al-Shati, à l'ouest de la ville de Ghaza. En outre, l'artillerie de l'occupant sioniste a ciblé par intermittence le centre et le sud de la ville de Rafah, tandis que l'aviation de l'entité sioniste a attaqué une maison au nord de la ville de Rafah. Le nombre de Palestiniens tombés en martyrs dans des attaques aériennes sionistes qui ont ciblé un certain nombre de quartiers résidentiels de la ville de Ghaza hier samedi s'est élevé à 43 et des dizaines de blessés, rappelle par ailleurs Wafa, citant des sources sanitaires palestiniennes. Depuis le 7 octobre 2023, plus de 37 500 Palestiniens sont tombés en martyrs à Ghaza, pour la plupart des femmes et des enfants, et près de 86 000 autres ont été blessés, en



plus de milliers de disparus lors de l'agression sioniste qui se poursuit contre l'enclave, selon les autorités sanitaires, indique Wafa.

## Cisjordanie occupée: au moins 20 Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation sionistes

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, dans la nuit de samedi à dimanche, au moins 20 Palestiniens, dont des enfants, un étudiant et d'anciens prisonniers, dans différents gouvernorats relevant de la Cisjordanie occupée, a indiqué un communiqué conjoint publié par la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens. Les arrestations ont été menées dans les gouvernorats d'El Khalil, Naplouse, Ramallah, Qalqilya, Ariha et Tobas et ont été accompagnées d'abus, de passages à tabac et de menaces contre les détenus et leurs familles, en plus d'actes de sabotage et de destruction des maisons des Palestiniens, souligne le communiqué. Le nombre total des arrestations, depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé à 9.345, précise la même source, notant que ce total comprend ceux qui ont été arrêtés à leur domicile, aux postes de contrôle militaires ainsi que ceux qui ont été contraints de se rendre sous la pression et ceux qui ont été retenus en otage.

## Ghaza: 69% des bâtiments scolaires abritant des personnes déplacées ont été bombardés

Pas moins de 69 % des bâtiments scolaires abritant des personnes déplacées dans la bande de Ghaza ont été bombardés, a indiqué dimanche l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA). «69 % des bâtiments scolaires où les familles déplacées cherchaient refuge ont été directement touchés ou endommagés», souligne l'UNRWA dans un poste publié sur la plateforme X. Dans ce contexte, l'office onusien a indiqué que «ce mépris flagrant du droit humanitaire doit cesser», réitérant une nouvelle fois son appel à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Ghaza. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi samedi à 37 551 martyrs et 85 911 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué les autorités palestiniennes de la santé.

## 65% des routes de Ghaza endommagées par les frappes sionistes

Le Centre satellitaire des Nations unies (UNOSAT) a indiqué ce lundi qu'environ 65% des routes de la bande de Ghaza ont été endommagées par les bombardements de l'armée sioniste, engagée dans une guerre génocidaire contre l'enclave palestinienne depuis le 7 octobre 2023. Selon l'analyse des images satellite par UNOSAT, «environ 1100 km (683,5 miles) de routes ont été détruites, 350 km (217,5 miles) gravement touchées et 1 470 km (913,5 miles) modérément touchées». Les images satellite ont été collectées le 29 mai, selon l'agence onusienne. Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur guerre meurtrière contre la bande de Ghaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis près de neuf mois, faisant 37 626 martyrs et 86 098 blessés, selon un dernier bilan des autorités palestiniennes de la santé, et entraînant des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

## Al Qods Occupée : plusieurs blessés lors d'affrontements avec l'armée sioniste

Plusieurs Palestiniens ont été blessés samedi soir par des tirs de soldats sionistes dans la ville d'Al-Ram, au nord d'Al Qods occupée, rapporte dimanche l'agence Wafa. Des ambulances ont transporté six blessés par balles, la plupart dans les parties inférieures de la ville, après que «des soldats sionistes stationnés près du mur de l'apartheid ont ouvert le feu» sur des Palestiniens sous prétexte qu'ils tentaient d'entrer dans la ville d'Al Qods occupée, précise Wafa, citant des sources locales. Les forces d'occupation sionistes ont également arrêté un certain nombre de Palestiniens et tiré des bombes à gaz toxique et des bombes assourdissantes sur des maisons proches du mur de l'apartheid, ajoute l'agence. Par ailleurs, au sud de la Cisjordanie

occupée, des dizaines de Palestiniens ont été blessés dans la nuit de samedi lors d'affrontements qui ont éclaté avec les forces d'occupation sionistes, au sud-est de Beit Lehm. Les forces sionistes d'occupation ont pris d'assaut cette ville et pris position sur de nombreux quartiers, provoquant des affrontements avec les Palestiniens, explique encore Wafa, qui précise qu'au cours de ces affrontements, l'armée d'occupation sioniste a tiré par balles et lancé des gaz toxiques et lacrymogènes contre les manifestants Palestiniens, les blessés ayant été soignés sur place. A Jéricho, en Cisjordanie occupée, les forces d'occupation sionistes ont d'autre part pris d'assaut le camp d'Ain Sultan et tiré à balles réelles sur les manifestants Palestiniens, rapporte encore l'agence Wafa.

## Des dizaines de colons sionistes prennent d'assaut l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa

Des dizaines de colons sionistes ont pris d'assaut dimanche l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville occupée d'El-Qods, sous la protection de la police d'occupation sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Les colons se sont introduits par groupes successifs dans la mosquée, ont mené des marches provocatrices sur ses esplanades et effectué des rituels talmudiques, précise Wafa. De son côté, la police de l'occupant sioniste a imposé des restrictions à l'entrée des fidèles Palestiniens à Al-Aqsa et renforcé ses mesures militaires aux portes de la vieille ville d'El-Qods qu'elle a transformé en caserne, ajoute la même source, relevant que des centaines de policiers ont été déployés à courte distance, notamment devant les portes de la mosquée sainte. Troisième lieu saint de l'Islam, la mosquée d'Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de la police sionistes. Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

## La police allemande intervient contre une manifestation pro-palestinienne à Berlin

Affrontements et heurts ont éclaté samedi soir entre la police allemande et des manifestants qui protestaient lors d'un grand rassemblement à Berlin contre l'agression sioniste et le génocide des Palestiniens dans la bande de Ghaza depuis le 7 octobre dernier, rapporte dimanche l'agence Wafa. Des manifestants pro-Palestine et contre l'agression sioniste dans la bande de Ghaza et le génocide qui y est perpétré par l'entité sioniste, ont défilé à Berlin et dans la place forte de la finance allemande, à Francfort, ajoute Wafa, qui rapporte que la police a chargé les manifestants lors d'une marche pro-palestinienne, qui a débuté à l'arrêt de tramway allemand de la capitale allemande et a rassemblé environ 3 000 manifestants qui ont scandé «Arrêtez le génocide à Ghaza». Plus tard, les manifestants se sont déplacés vers le centre-ville, scandant des slogans anti-sionistes, alors qu'au centre commercial Alexa, 60 militants ont organisé un sit-in de protestation, explique l'agence palestinienne. La police allemande, ajoute Wafa, a arrêté 11 manifestants, alors que des ambulances sont intervenues pour secourir des manifestants blessés ou qui se sont évanouis lors des affrontements avec la police allemande. D'autre part, des manifestants soutenant la Palestine et dénonçant le massacre quotidien de Palestiniens dans la bande de Ghaza par l'entité sioniste sous les yeux de la communauté internationale et dans la plus parfaite impunité, au Royaume-Uni, en Autriche, et en Italie se sont également rassemblés samedi, exigeant un cessez-le-feu et la fin des livraisons d'armes des gouvernements européens à l'entité sioniste. Le bilan de l'agression sioniste depuis le 7 octobre dernier contre la bande de Ghaza, qui a pris les contours d'un véritable génocide, s'est aggravé samedi à 37 551 martyrs et 85 911 blessés, et des milliers de disparus, ont indiqué les autorités palestiniennes de la santé. Samedi, au moment de ces manifestations pro-palestiniennes en Europe dénonçant l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, l'armée d'occupation sioniste a commis trois massacres dans la bande de Ghaza, faisant au moins 101 martyrs et 169 blessés, rappelle t-on.

Ahsene Saaid /Ag.

## Khenchela Ouverture du 12<sup>e</sup> Festival national du théâtre pour enfant



La 12<sup>e</sup> édition du Festival national du théâtre pour enfant s'est ouverte, ce dimanche, à la maison de la culture Ali-Souaïhi de Khenchela avec la participation de 12 troupes théâtrales représentant 11 wilayas. Mme Nadia Cheriet, conseillère chargée des études au ministère de la Culture et des Arts, le wali de Khenchela, Youcef Mahiout et le directeur de la culture et des arts, Mohamed Alouani, ont présidé l'ouverture de cette édition qui se poursuivra jusqu'au 27 juin. Dans son allocution prononcée au nom de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, Mme Cheriet a appelé les artistes présents « à conjuguer les efforts au service de la promotion du théâtre pour enfant qui vise à consolider le sens de l'appartenance et la citoyenneté chez les générations montantes ». Elle a également affirmé le soutien du ministère de tutelle à toutes les manifestations qui s'intéressent à l'enfant et assurent une production abondante stimulant l'imagination de l'enfant et sa curiosité et semant l'amour pour le théâtre chez cette jeune catégorie de la société. De son côté, Tarek Achba, commissaire du Festival placé cette année sous le thème « les enfants de la cause, tragédie de la résistance et de l'espoir », a indiqué que l'actuelle édition met en lice quatre jours durant 12 troupes qui rivaliseront pour la Boucle d'or du Festival dont le jury est constitué d'artistes et universitaires spécialisés en théâtre. Les pièces lancées dans cette compétition sont *Le violoniste* de l'association Besmat El Waïam d'Aïn Defla, *Le compagnon d'un héros en carton* de l'association des activités de jeunes de Mascara, *El Merkouma* du théâtre nationale Mahieddine-Bachtarzi, *Mouhima Merikhia* du théâtre régional de Constantine, *Moghamarat*

*Abkari* de l'association Zahra pour les arts théâtraux d'Annaba et *El Assifa Echamsia* du théâtre régional de Guelma. Participent également à cette édition les pièces *Madinat El Alwane* de l'association des activités de jeunes de Kaïs (Khenchela), *Madinat El Malahi* de l'association Anouar Rouiba pour la culture et les arts d'Alger, *Djeha fi Zohal* du théâtre régional de Batna, *Babahoum* de l'association Derb El Mawahib de Tiaret, *Ferdous* du théâtre régional de Tizi-Ouzou et *El Ghaba El Adjiba* de l'association des arts dramatiques du théâtre de Skikda. Dans le cadre de la convention « le théâtre au sein de l'université », un prix spécial au nom de l'ex ministre de l'Enseignement supérieur Dr Abdelhak Rafik Brerhi a été institué pour récompenser le meilleur texte de pièce écrit par des étudiants, selon les organisateurs qui ont précisé que 14 étudiants de plusieurs universités rivalisent pour ce prix. En marge du Festival, un séminaire sera organisé à la salle des conférences de la bibliothèque principale de lecture publique de Khenchela sur « le rôle du théâtre dans l'enracinement des valeurs nationales chez l'enfant » avec la participation de chercheurs et dramaturges outre des ateliers de formation au théâtre de marionnettes et la chorégraphie encadrés par les artistes Kada Benchemissa et Toufik Kara. La cérémonie d'ouverture du Festival a été marquée par un hommage pour l'invité d'honneur de cette édition le comédien Hamza Feghouli connu sous le surnom « Mma Messaouda » qui a exprimé sa grande joie pour cette distinction et sa présence dans cette wilaya combattante souhaitant le succès pour les troupes participantes.

Dahmene Bechar

## 16<sup>e</sup> édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger Ouverture du concours FIBDA avec des histoires algériennes

L'ouverture des inscriptions au concours FIBDA avec des « histoires algériennes » marque ainsi le début de la 16<sup>e</sup> édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger. Les règlements des concours ainsi que les formulaires d'inscription sont disponibles sur la page officielle du FIBDA. La date limite de réception des candidatures est fixée au 1<sup>er</sup> septembre 2024. Cette manifestation, organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, promet de rassembler une fois de plus les talents les plus prometteurs et confirmés de la bande dessinée, tant au niveau national qu'international. Les participants pourront s'inscrire dans plusieurs catégories distinctes : le concours de l'auteur professionnel (international), ouvert aux auteurs de bande dessinée du monde entier ayant publié des albums imprimés depuis 2020 ; le concours du meilleur projet de BD, réservé aux auteurs algériens, professionnels ou amateurs, âgés de plus de 16 ans ; le concours de la meilleure BD pour jeunes, destiné aux moins de 16 ans afin de stimuler la créativité dès le plus jeune âge ; le concours du meilleur magazine de BD, pour les publications périodiques qui mettent en avant la bande dessinée et enfin, le concours « Koulouna Ghaza » (Tous pour Ghaza), mettant en lumière la souffrance du peuple palestinien à travers des œuvres solidaires. Les projets doivent illustrer des récits liés à l'Algérie, englobant divers genres comme l'humour, la fantaisie, le patrimoine, le drame ou l'horreur. Les travaux numériques sont privilégiés, les œuvres papier ne seront pas restituées. Les œuvres doivent être des créations originales, excluant les travaux issus de l'intelligence artificielle (IA). Les soumissions doivent inclure le formulaire d'inscription dûment rempli, et les planches doivent être numérotées avec un sens de lecture précis.

### Dispositions générales

En plus des conditions spécifiques à chaque concours, le candidat doit respecter ces dispositions générales. La présélection des œuvres en compétition sera soumise à l'appréciation du comité d'organisation du FIBDA, selon les critères de la législation algérienne en vigueur. Les œuvres présélectionnées seront soumises à l'appréciation du jury désigné pour le festival. L'évaluation portera à 50% sur l'aspect scénaristique et à 50% sur l'illustration. Les participants s'engagent à soumettre des œuvres originales. En cas de plagiat, les sanctions incluront le retrait des prix et des actions légales. Les œuvres pourront être utilisées par le FIBDA à des fins promotionnelles. Pour le concours de l'auteur professionnel (international), les auteurs publiés depuis 2020 peuvent soumettre leurs œuvres complètes en arabe, amazigh, français ou anglais, envoyées en quatre exemplaires papiers ou par courriel. Le concours du meilleur projet de BD est destiné aux auteurs algériens de plus de 16 ans. Les travaux doivent être envoyés en fichiers numériques ou papier, entre 2 et 8 planches plus une couverture. Le concours de la meilleure BD pour jeunes est destiné aux jeunes de moins de 16 ans. Les travaux doivent également être envoyés en fichiers numériques ou papier, entre 2 et 8 planches plus une couverture. Le concours du meilleur magazine de pop culture/BD est destiné aux revues périodiques papier. Les participants doivent envoyer un numéro en quatre exemplaires. Pour le concours « Koulouna Ghaza » (Tous pour Ghaza), les participants doivent envoyer des planches illustrant la souffrance du peuple palestinien à Ghaza, entre 2 et 8 planches plus une couverture, au format numérique ou papier. Pour télécharger les formulaires d'inscription, le commissariat invite les candidats à visiter la page officielle du festival.

R. C.

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE TIPASA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

■ NIF : 099842019001818

## Avis d'attribution provisoire du marché

En application des dispositions de l'article 65 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à d'appel d'offres national restreint, relatif à la Réalisation d'une sureté urbaine au niveau du site 1500 LLV site 3 commune de Tipaza wilaya de Tipaza - cités d'habitat intégré programme 2022

- Paru dans les quotidiens nationaux « الإخبارية » en date du 2024/05/08. Et "L'echo d'Algérie" en date du 08-05-2024 .et dans le BOMOP. Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été attribué provisoirement l'entreprise désignée ci-après conformément aux paramètres suivants :

Entreprise	MONTANT (DA) TTC	DELAIS	NIF	CRITERES DE CHOIX
ETB Belarni Abdelhakim	107.820.386.73	06 mois	17726340006214002600	Entreprise la mois disante et qualifier techniquement

Conformément à l'article 82 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires, intéressés sont invités de se rapprocher de la Direction Des Equipements Publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres, par écrit.

Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être introduit auprès de la commission des marchés publics sise au siège Wilaya De TIPAZA cité administrative dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Si le 10ème jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est reportée au jour ouvrable suivant.

L'Echo d'Algérie : 25 06 2024

Anep : 2416 020 759

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Bordj Badji Mokhtar  
Daïra de Bordj Badji Mokhtar  
Commune de Timiaouine

NIF : 098401285016725

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 05/2024

La commune de Timiaouine lance un Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant :

**Opération : Achèvement rénovation du réseau principal d'assainissement**

Tout soumissionnaire ou candidat qualifié remplissant les conditions minimales citées ci-dessus peut ou par son représentant désigné à cet effet retirer le cahier des charges auprès de la commune de Timiaouine - Bureau du marché - de la commune de Timiaouine contre paiement de : Dix mille dinars algériens (10.000,00 DA) - Tél et fax : 049.32.90.07.

### 1. Conditions minimales d'éligibilité :

01. Avoir une qualification en Travaux hydrauliques Catégorie 04 ou plus, Activité principale en cours de validité.  
02. Avoir déjà réalisé cumulé des travaux similaires (Réalisation/Rénovation/Extention des Réseaux d'Assainissement ou réseaux de drainage) dans les huit (08) dernières années, d'un linéaire minimum cumulée au moins 2000 ML DN ≥ 400 mm de canalisation, justifié par des attestations de bonne exécution délivrées établies par les maîtres d'ouvrages publics.  
03. Un chiffre d'affaires moyen cumulé des 04 années (2020-2021-2022-2023) > ou = 20.000.000,00 DA justifié par attestation d'activité ou C20 délivrés et visés par les services des impôts.

### 2. Contenu de l'offre :

Les offres constituées d'un dossier de candidature d'une offre technique et d'une offre financière doivent être obligatoirement accompagnées des pièces citées dans le cahier des charges (instruction aux soumissionnaires : (Article n°8 page 10/11).

### 3. Présentation des offres :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant :  
- la dénomination de l'Entreprise  
- la référence et l'objet de l'appel d'offres

- la mention « dossier de candidature » « offre technique » « offre financière », selon le cas.  
- Ces enveloppes sont mises dans une enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :

**A**  
**Monsieur le président de l'Assemblée populaire communale de la commune de TIMIAOUINE**  
**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°.../2024**

**PROJET**  
**ACHEVEMENT RÉNOVATION DU RÉSEAU PRINCIPAL D'ASSAINISSEMENT**  
**«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»**

- Dépôt des offres seront déposées par porteur à l'adresse : Siège de la commune Timiaouine - Bureau du marché.

**Durée de préparation des offres :** Le dépôt des offres est fixé le quinzième (15) jour à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

**Date et heure limite de dépôt des offres :** sera le dernier jour de la durée de préparation des offres de (8h00-12h00).

**Ouverture des plis :** l'ouverture des plis sera tenue en séance publique au siège de la commune de Timiaouine, le jour de dépôt des offres à quatorze heures (14h00) les soumissionnaires intéressés peuvent y assister.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

**Validité des offres :** Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres de soumission pendant un délai de quatre-vingt dix (90) jours, augmenté des Quinze (15) jours qui leur ont été concédés pour la formalisation de leurs soumissions, et ce, à compter de la date du dépôt des offres.

Cet avis considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis des offres.

L'Echo d'Algérie : 25 06 2024

Anep : 2416 020 669



**NUMEROS UTILES**

**Numéros Verts**

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

**Urgences**

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoison : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

**Hôpitaux**

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Aït Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

**Compagnies Aériennes**

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Air France : 021 98 04 04

**Dépannages**

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

**Radios**

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

**Services**

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

**Hôtels - Alger**

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62

**Hôtels - Sud**

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33

**TMC**

**20h25 : The Amazing Spider-Man**

Peter Parker, un lycéen, n'a pas vu ses parents depuis son plus jeune âge. Le jour de leur disparition, ceux-ci l'ont confié à son oncle Ben et à sa tante May qui, depuis, se sont occupés de lui comme de leur propre fils. Peter, qui n'est guère apprécié de ses camarades, est secrètement amoureux de la belle Gwen, la fille d'un haut gradé de la police. Un jour, Peter trouve une mallette ayant appartenu à son père.



**20h57 : Cuisine provençale, des plats de fadas**



Reflet d'un territoire allant de Marseille à Nice, entre mer et montagne et garrigues et criques, la gastronomie provençale est d'une incroyable richesse. Ses recettes ont séduit le monde entier, au risque parfois de perdre leur âme.

**20h10 : FBI - Scènes de crimes**



En se rendant à son bureau, OA est victime d'un braquage commis par un homme et une femme. Bien qu'il minimise les faits, le FBI ouvre une enquête qui révèle que le couple serait coupable d'une dizaine de vols avec violence. L'unité enquête par ailleurs sur le viol et le meurtre d'une jeune femme...

**20h06 : La Tresse**



Les destins liés de trois femmes pourtant séparées par des milliers de kilomètres. Avocate dans un cabinet de Montréal, au Canada, Sarah travaille dur, espérant un jour en prendre la direction. Sous le choc, elle voit ses rêves se briser lorsqu'elle apprend qu'elle souffre d'un cancer du sein.

**20h15 : S.W.A.T.**



Lors d'un voyage à Bangkok, où il est parti dans le but de s'entraîner avec la première équipe S.W.A.T. montée en Thaïlande, Hondo et son ancien compagnon d'armes Joe découvrent par hasard un vaste trafic d'héroïne en lien avec Los Angeles. Ils se retrouvent bientôt menacés par les sbires d'un puissant baron de la drogue...

**5**

**20h10 : Qui dort perd ! La grande expérience du sommeil**



Pas moins de 65% des Français déclarent mal dormir. Or, le manque de sommeil a des conséquences à court terme, comme la fatigue, l'irritabilité ou les troubles de l'alimentation, mais aussi à long terme en favorisant la dépression, le diabète et les maladies cardiovasculaires.

**20h05 : Baby boom**



Trois couples font face à des défis pour fonder une famille. L'un d'eux, désireux d'avoir des enfants, a eu recours à la procréation médicalement assistée (PMA) pour accueillir leurs jumeaux.

**20h10 : La finale**



Casquette sur la tête, pantoufles au pied et regard vide, Roland, un ancien restaurateur, est contraint de vendre sa brasserie alors que ses trous de mémoire ne font que s'accroître. Accueilli à Lyon chez sa fille, ce fan de sport un brin raciste et misogyne est méprisé par son gendre autant que par ses petits-enfants.

**CANAL+**

**C8**

**RTL9**

**19h55 : La prophétie des ombres**



John, journaliste au Washington Post, et son épouse, Mary, rentrent d'une promenade en voiture lorsqu'ils ont un accident. Mary est conduite à l'hôpital, où elle succombe à ses blessures. Dans ses affaires, John découvre des croquis d'une créature ailée effroyable.

**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

**Hôtel - Tizi-Ouzou**

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

**AEROPORTS**

- Houari Boumédiène - Alger : 021 50 91 91
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : 023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

**Hôtels - Est**

- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34

**Hôtels - Ouest**

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25

EN

# A quand de nouveaux renforts pour les Verts ?

Si on a appris une chose des dernières sorties des Verts, c'est que l'équipe a encore besoin de renforts et de sang neuf pour se régénérer et grandir, surtout que les anciens cadres de la sélection sont sur une courbe descendante.

Certains d'entre eux n'ont plus les ressources et/ou la motivation nécessaires pour continuer à renouveler constamment leurs performances avec l'EN. D'ailleurs, le nouveau staff technique de l'équipe nationale en est conscient. C'est pour cette raison que d'anciens tauliers comme Mahrez, Slimani, Belaili ou encore Feghouli lors des derniers stages de la sélection. Petkovic mise sur la carte du renouvellement pour relancer une machine grippée en proie au doute après le fiasco de la CAN. Il aura certainement besoin de temps et de patience pour former un nouveau groupe compact et homogène et surtout compétitif au plus haut niveau. Une tâche compliquée et risquée, mais exaltante et passionnante pour un coach et même pour des joueurs à la recherche de confirmation et de reconnaissance. Car il faut le dire, la sélection nationale, hormis un ou deux éléments, ne possède pas en ce moment des joueurs de classe mondiale. Elle est constituée d'un groupe hétéroclite composé de joueurs revanchards et d'espoirs à la recherche de leur voie vers la gloire. Cela dit, le match contre l'Ouganda à Kampala, nous a montré qu'ils ont de l'orgueil, la capacité de réagir et la force de renverser une situation en leur faveur. Après une première mi-temps catastrophique à l'issue de laquelle ils étaient menés (1-0), ils ont eu une réaction de champion en seconde période qui leur a permis de l'emporter (2-1). C'est un atout et une qualité sur lesquels il faut

appuyer à l'avenir pour renforcer les liens au sein du groupe. L'état d'esprit est primordial pour former une équipe performante, même il ne faut pas pour autant négliger la qualité qu'il va falloir aller dénicher. Faute de talent avéré chez nous dû essentiellement à l'absence d'une formation adéquate dans les petites catégories, les responsables de la FAF se sont tournés depuis longtemps vers la filière des binationaux pour renforcer l'EN. Une pratique entrée dans les mœurs footballistiques, ce qui fait qu'à chaque qu'un jeune talent d'origine algérienne éclot quelque part en Europe, nos dirigeants sont à l'affût pour le cueillir. Mais il ne faut pas se leurrer, les jeunes au grand potentiel sont souvent contraints, sous la pression, de représenter leur pays d'adoption. Mais cela n'empêche pas de récupérer des joueurs tout aussi intéressants. Récemment, on a pu convaincre les Aït Nouri, Aouar, Bouanani, Gouiri, Chaïbi pour ne citer que ceux-là, de porter les couleurs nationales. Mais ce travail de sape ne s'arrête jamais. Toujours à la recherche de renforts, il va falloir néanmoins savoir convaincre, mais aussi faire face à la concurrence. C'est au pouvoir de persuasion que l'on juge désormais la force et l'efficacité du président de la FAF. A ce propos, la Fédération par le biais de son chargé de communication, avait annoncé il y a quelques semaines, sur le plateau d'une émission de l'ENTV, l'arrivée prochaine «de trois nouveaux joueurs». Il avait même ajou-



té que Walid Sadi voulait qu'ils soient convoqués pour le stage du mois de juin, mais le coach national avait refusé. Depuis, il n'y a pas eu de nouveau sur ce dossier, alors que l'opinion sportive espère l'arrivée de Cherkhi,

de Akliouche et d'autres, surtout que le contexte politique difficile en France joue actuellement en faveur de la sélection algérienne. Il faut savoir en profiter.

Ali Neziou



FAF

## La réunion du bureau fédéral avancée d'un jour

La Fédération algérienne de football (FAF) a décidé, ce lundi, d'avancer la réunion du bureau fédéral d'un jour. Initialement prévue pour jeudi prochain, la réunion se tiendra finalement mercredi soir au centre technique de Sidi Moussa. Cette décision a été prise par le président de la FAF, Walid Sadi, en raison de la tenue jeudi de

la réunion dédiée à la finale de la Coupe d'Algérie. Parmi les principaux points à l'ordre du jour de la réunion du bureau fédéral figurent l'évaluation de la saison de football sur tous les plans, la préparation de la prochaine saison, ainsi que l'adoption et l'officialisation des mesures réglementaires pour la saison à venir.

USM Alger

## Du nouveau dans l'organigramme du club

De nombreux changements ont été opérés dans l'organigramme de l'USM Alger, lors de la dernière réunion des membres du conseil d'administration. En effet, le club de Soustara a procédé à la nomination de Sahbane Athmane à la tête du conseil d'administration de la SSPA-USMA, en remplacement de Kamel Hassina, démissionnaire. A cette occasion, le PDG du groupe Serport a tenu à remercier Kamel Hassina pour les efforts déployés au cours de la période, au cours de laquelle il a assumé la responsabilité du club, tout en félicitant Sahbane Athmane pour sa nomination à la tête du conseil d'administration de la SSPA-USMA et l'a assuré de son plein soutien à la nouvelle direction afin de faire progresser l'équipe et de l'amener à la position naturelle qu'il mérite. La nouveauté réside dans la désignation de Bilal Dziri comme directeur sportif du club usmiste. Cette décision intervient à l'issue de la réunion du Conseil d'administration tenue, avant-hier, au siège du groupe Serport, actionnaire majoritaire de la SSPA-USM Alger, indique le groupe

algérois sur sa page officielle Facebook. Toujours dans le même sillage, le groupe Serport a jeté son dévolu sur l'ancien joueur usmiste, Hamza Koudri, qui a été nommé comme coordinateur sportif. A cet effet, le PDG du groupe Serport a appelé la nouvelle direction à initier un processus de recrutement qualitatif en faisant venir de nouveaux joueurs capables de pousser le club à atteindre les objectifs fixés par le Groupe, dont le plus important est le titre de champion d'Algérie, la saison prochaine et renforcer l'administration avec des éléments humains et matériels et la restructurer pour servir les intérêts du club et lui permettre de travailler de manière professionnelle. Il a également suggéré de mettre en place une stratégie pour les jeunes catégories et les soutenir car ils sont l'avenir de l'équipe et son principal réservoir, suivre les travaux du Centre de formation et continuer à s'assurer que ses travaux soient terminés dans les délais fixés et veiller à ce que le supporter de l'USMA soit placé dans des conditions appropriées, à l'occasion des matches de l'équipe.

## Championnats d'Afrique d'athlétisme : tout en améliorant son record national Khennoussi est devenu champion d'Afrique au disque

Oussama Khennoussi a offert, dimanche soir, à l'Algérie sa seule médaille d'or de la 3e journée des championnats d'Afrique d'athlétisme (messieurs et dames) qui se déroulent à Douala au Cameroun (21-26 juin). Il a réussi sa médaille d'or du lancer du disque avec un jet à 63.90m, devant le Namibien Ryan William (63.87m) et le Sud-Africain Victor Hogan (56.78m), pulvérisant ainsi son propre record national, une belle performance en vue d'une qualification aux JO de Paris. De son côté, le hurdler Abdelmalik Lahoulou s'est contenté de la médaille de bronze du 400 mètres/haies.

A l'issue de la troisième journée du rendez-vous africain de Douala, l'Algérie occupe la 3e place au classement général avec un total de six médailles (3 or, 1 argent et 2 bronze). Le Nigeria occupe la première place avec un total de 11 médailles (3 or, 4 argent, 4 bronze), devant l'Afrique du Sud avec 8 médailles (3 or, 3 argent, 2 bronze). Les deux précédentes médailles d'or algériennes ont été glanées par Zahra Tatar (lancer de marteau) et Larbi Bourrada (décathlon). La médaille d'argent a été obtenue par Chérif Boudoumi (décathlon), alors que l'autre médaille de bronze a été décrochée par Zouina Bouzabra au lancer de marteau.

Selon la presse locale

## Amoura se rapproche du club allemand de Wolfsburg

Le club allemand du VfL Wolfsburg a déjà formulé en mai dernier une proposition verbale à l'Union Saint-Gilloise, refusée par les Belges. Dans le viseur également de l'Olympique de Marseille (France) et Brighton (Angleterre), Amoura (24 ans) préfère poursuivre sa carrière en championnat d'Allemagne. Amoura, auteur de 21 buts et 7 passes décisives en 41 matchs joués avec le club belge lors de la saison écoulée, toutes compétitions confondues, a remporté la Coupe de Belgique, son premier trophée avec l'Union Saint-Gilloise, après la victoire en finale face à Antwerp (1-0), le jeudi 9 mai au stade Roi Baudouin (Bruxelles). Il avait rejoint l'Union Saint-Gilloise en 2023 pour un contrat de quatre saisons, après deux années passées au FC Lugano (Suisse), contre un chèque de 4 millions d'euros plus bonus, ce qui représente le transfert le plus onéreux de l'histoire du club saint-gillois.

Mercato

## Ghacha sur les tablettes de la JSK

Soucieuse de bâtir une équipe compétitive qui jouera les premiers rôles la saison prochaine, la Jeunesse sportive de Kabylie cible des joueurs de qualité pour se renforcer durant ce mercato estival. C'est dans cette optique qu'après avoir recruté l'ex-portier du Tanger et du Raja Casablanca, Gaya Merbah, les Kabyles, et selon des informations proches du club tunisien de l'Espérance de Tunis, veulent recruter Houssein Eddine Ghacha pour renforcer la ligne offensive. Ghacha qui s'est engagé avec le club tunisien la saison dernière pourrait faire son retour en Algérie dans le cas d'une offre intéressante et surtout un bon projet sportif. Affaire à suivre.

## FIA

# Abdelmadjid Tebboune inaugure la 55<sup>e</sup> édition

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé, ce lundi au Palais des expositions (Pins Maritimes, Alger), à l'inauguration de la 55<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), placée sous le thème : «Une passerelle d'échanges et d'opportunités de partenariat et d'investissement.» La cérémonie d'inauguration a eu lieu en présence du Premier ministre, Nadir Larbaoui, du chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général d'armée, Saïd Chanegriha, du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations,

Tayeb Zitouni, ainsi que des membres du gouvernement, et du président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula et des autorités locales de la wilaya d'Alger. Le vice-président de la République de Turquie, Cevdet Yilmaz, dont le pays est l'invité d'honneur de cette nouvelle édition, organisée sous le haut patronage du président de la République, était également présent à la cérémonie d'inauguration. Près de 700 exposants algériens et étrangers prennent part à cette édition qui se poursuivra jusqu'au 29 juin en cours.



## Coopération algéro-turque

### Le vice-président de la République de Turquie visite Djamaâ El Djazaïr



Le vice-président de la République de Turquie, Cevdet Yilmaz, a visité, hier, Djamaâ El Djazaïr à Mohammadia (Alger). Accompagné du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, le vice-président de la République de Turquie a été accueilli à l'entrée de la mosquée par le recteur de Djamaâ El Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini. Après avoir visité les différentes structures de cet édifice religieux et civilisationnel et écouté un exposé sur ses différentes installations, le vice-président de la Turquie a affirmé que Djamaâ El Djazaïr «reflète la dynamique culturelle et civilisationnelle de l'Algérie».

M. Cevdet Yilmaz est arrivé, dimanche, à Alger dans le cadre d'une visite de travail de deux jours. Une visite qui traduit «la profondeur des relations bilatérales algéro-

turques, marquées ces dernières années par une dynamique remarquable dans les domaines économiques, et dont les axes ont été définis par les dirigeants des deux pays, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son frère, le président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan. Elle s'inscrit aussi dans le cadre de la participation de la République de Turquie en tant qu'invitée d'honneur de la 55<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), qui s'ouvrit hier. A noter que le vice-président turc est accompagné dans sa visite en Algérie d'une importante délégation ministérielle comprenant la ministre de la Famille et des Services sociaux, le ministre du Commerce, des d'hommes d'affaires et des représentants d'entreprises turques participant à la FIA et au Forum d'Affaires algéro-turc.

## Algérie-ONU

### Attaf reçoit le directeur général de l'ONUDI

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu, ce lundi au siège du ministère, le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), Gerd Muller, qui effectue une visite de travail en Algérie du 22 au 25 juin 2024. La rencontre a été «l'occasion de passer en revue les voies et perspectives de renforcement de la coopération entre l'Algérie et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel et d'échanger sur le rôle renouvelé de l'ONUDI dans la promotion de la coopération industrielle et le transfert de technologies à l'échelle internationale».

## Idoom Fibre Gamers

### Algérie Télécom annonce des débits «ultra-rapides»

Algérie Télécom a annoncé, hier, le lancement d'une nouvelle offre Idoom Fibre Gamers proposant une gamme de formules adaptées aux besoins des fans de jeux en ligne, avec des paliers de vitesse «ultra-rapides» allant jusqu'à 1 Gigabit par seconde à des tarifs «attractifs». La nouvelle offre, destinée aux clients Idoom Fibre actuels ainsi qu'aux nouveaux clients, propose «une gamme diversifiée de formules, parfaitement adaptées aux exigences et aux besoins des fans de jeux en ligne, avec des paliers de vitesse ultra-rapides allant jusqu'à 1 Gbps de Download et 600 Megabit par seconde

(Mbps) d'Upload», indique un communiqué de l'entreprise publique. L'offre Idoom Fibre Gamers 20 Mbps d'un Upload de 12 Mbps est proposée à 2 500 DA/mois, celle de 50 Mbps d'un Upload de 30 Mbps à 2 800 DA/mois et de 100 Mbps d'un Upload de 60 Mbps à 3 000 DA/mois. L'offre de 200 Mbps d'un Upload de 120 Mbps est proposée, quant à elle, à 3 400 DA/mois et celle de 300 Mbps (Upload de 180 Mbps) est proposée à 4 000 DA/mois. Deux nouveaux paliers ont été également inclus par Algérie Télécom, à savoir l'offre de 500 Mbps (Upload de 300 Mbps) qui est proposée à 4 600 DA/mois et

l'offre 1 Gbps (Upload de 600 Mégas) qui est proposée à 5 200 DA/mois. Algérie Télécom annonce, en outre, que «les clients Idoom Fibre existants disposant d'un débit de 20 Mbps et plus bénéficieront d'une augmentation systématique vers le débit supérieur sans frais supplémentaires». Avec cette nouvelle offre, Algérie Télécom vise à «satisfaire les attentes de l'ensemble de ses clients, notamment les amateurs de jeux vidéo en ligne et les streamers, en leur offrant une expérience de jeu inégalée» et invite ses abonnés à visiter son site web [www.algerietelecom.dz](http://www.algerietelecom.dz) pour plus d'informations.

## Tunisie

### Décès de 60 pèlerins lors du Hadj

Les autorités tunisiennes ont annoncé ce lundi le décès de 60 pèlerins lors de l'accomplissement des rituels du Hadj 2024 à La Mecque en Arabie saoudite, a rapporté l'agence de presse TAP dans un nouveau bilan. Le nombre de pèlerins tunisiens décédés lors de l'accomplissement des rites du Hadj 2024 s'élève à 60», selon un bilan actualisé publié hier par le consulat général de Tunisie à Djeddah, cité par la TAP. Dans un précédent bilan le ministère a fait état de 53 morts. La raison principale de la majorité des décès enregistrés parmi les pèlerins est la chaleur caniculaire caractérisant les lieux saints cette année, selon les autorités saoudiennes. L'Arabie saoudite a annoncé dimanche la mort de 1301 pèlerins lors du hadj 2024, tenu sous des chaleurs caniculaires.

## Incendies

### Les feux de forêt extrêmes ont doublé depuis 20 ans dans le monde

Le nombre et l'intensité des feux de forêt extrêmes, les plus destructeurs et les plus polluants, ont plus que doublé dans le monde depuis 20 ans, en raison du réchauffement climatique dû à l'activité humaine, selon une nouvelle étude publiée hier. A l'aide de données satellites, les chercheurs ont étudié près de 3000 incendies de forêt ayant une énorme «puissance radiative» - la quantité d'énergie émise par rayonnement - entre 2003 et 2023 et ont constaté que leur

fréquence avait été multipliée par 2,2 au cours de cette période. Ce sont les forêts tempérées de conifères, notamment dans l'ouest des Etats-Unis, et les forêts boréales, qui couvrent l'Alaska, le nord du Canada et de la Russie, qui sont les plus touchées, avec une fréquence de tels incendies multipliée respectivement par 11 et 7. En ne considérant que les 20 incendies les plus violents de chaque année, leur puissance radiative cumulée a également plus que doublé, à un

rythme qui «semble s'accélérer», selon l'étude publiée dans le journal *Nature Ecology & Evolution*. «Je m'attendais à une hausse, mais ce taux d'augmentation m'a alarmé», a déclaré l'auteur principal de l'étude, Calum Cunningham, de l'université australienne de Tasmanie. «Les effets du changement climatique n'appartiennent plus au futur et nous voyons aujourd'hui les signes d'une atmosphère qui s'assèche et se réchauffe», a-t-il déclaré, plaidant pour une

meilleure gestion préventive des forêts. Les six années les plus extrêmes en matière d'intensité et de fréquence des incendies de forêt se sont produites depuis 2017, selon l'étude. Confirmant la tendance, c'est l'année 2023, la plus récente, qui a connu «les intensités d'incendie de forêt les plus extrêmes» sur la période étudiée. Ces incendies extrêmes sont alimentés par une sécheresse de plus en plus marquée, conséquence du réchauffement climatique.